



SAINT-DENIS-de-GASTINES

# La Vie de la Commune

n°58

2020  
2021



Plan d'Eau  
du Bourg



Animations des Associations

[www.st-denis-de-gastines.fr](http://www.st-denis-de-gastines.fr)



Conseil Municipal 2020-2026



EHPAD  
Bellevue

# Sommaire

## Bulletin Municipal 2020-2021

Edito du Maire .....	3
Conseil Municipal .....	4
Commissions Communales .....	5
Personnel Communal .....	6
Finances – Budget - Tarifs Communaux.....	7
Voiries – Espaces Verts .....	10
Bâtiments – Matériels – Accessibilité .....	12
Économie : Commerces – Artisans – Société ..	14
Économie : Aides d’Urgence COVID-19 .....	17
Tiers-lieu .....	18
Adressage- Fibre Optique.....	20-21
Actions Sociales - CCAS– Covid–19 .....	22
E.H.P.A.D. Bellevue .....	23
Enfance-Jeunesse .....	24
Éducation : Les Écoles .....	29
Bibliothèque .....	32

## Associations

Inter-Associations .....	34
Au Foin De La Rue .....	35
Comité de Fêtes .....	43
Orchestre d’Harmonie .....	44
Familles Rurales .....	45
A.F.N. et autres Conflits .....	46
Génération Mouvement .....	46
Jeune Garde Basket .....	47
Judo St Denis .....	48
Vélo Club Gastinais .....	49
Endurathlon .....	50
ADASSC .....	51
Amicale des Sapeurs Pompiers .....	52
A.D.M.R. ....	53
La Gaule Gastinaise .....	54
État Civil .....	55
Histoire – Épidémies et Pandémies .....	56
Déchetterie .....	60
Infos Pratiques.....	61
Spectacle 3’E – Les Dodos .....	62
Calendrier des Manifestations .....	63

## Site internet : [st-denis-de-gastines.fr](http://st-denis-de-gastines.fr)



- Actualités et évènements de la commune et des associations.
- Agenda des évènements locaux...
- Informations locales des services et des infrastructures.
- Service à la jeunesse, centre de loisirs, restauration (menus scolaires), écoles, etc ...
- Commerces, artisans, prestataires de services, tourisme, agriculture, service à la santé ...
- Informations et communication du conseil municipal.
- Informations d’urbanisme, droit du sol, terrain à bâtir, etc...
- Droits et démarches, renseignements administratifs ...
- Horaires déchetterie, environnement,...
- Patrimoine et histoire de la commune.





Cette année 2020 fut pour nous tous éprouvante sanitaire, économiquement et psychologiquement. Nous devons néanmoins rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs lorsque nous aurons définitivement éradiqué cette pandémie.

Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles en gardant la confiance, en continuant à fréquenter les commerces et à travailler avec les artisans et entreprises locales. La commune est impliquée financièrement dans le fond d'urgence «résilience», porté par la Communauté de Communes de l'Ernée, en soutien aux acteurs économiques du territoire.

Lors de cette première année de mandat municipal perturbé par la COVID, nous réalisons des investissements, notamment le commencement des travaux du tiers-lieu, récemment labellisé par l'état, «fabrique de territoire», reconnaissance du travail collectif. Ce nouveau mandat est dans une continuité sur les réflexions et actions pour redynamisation et revitalisation de l'agglomération avec certains thèmes majeurs, tel que l'habitat, l'environnement, et les mobilités.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel communal qui a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires qui les ont contraints à changer leur organisation de travail, voire leur planning.

J'ai une pensée bienveillante pour toutes nos associations qui ont été contraintes d'annuler la quasi-totalité de leurs activités et manifestations durant cette année 2020.

Je remercie l'ensemble des élus du nouveau conseil municipal pour leurs implications pour ce mandat 2020-2026, et également les conseillers du mandat précédent, qui ont œuvré pour le bien et l'intérêt de la commune.

Le conseil municipal souhaite « la bienvenue » aux nouveaux artisans, commerçants, prestataires de services, exploitants agricoles, ainsi qu'aux nouveaux résidents qui se sont installés sur notre commune.

En vous souhaitant, une bonne lecture de ce bulletin et une agréable année 2021 pour vous et vos familles.

**Thierry CHRÉTIEN**  
*Maire*



## CONSEIL MUNICIPAL Mandature 2020-2026

*de bas en haut (de gauche à droite) :*




















Dominique HAMON (2<sup>ème</sup> Adjoint)  
Thierry CHRÉTIEN (Maire)  
Valérie BOITTIN (1<sup>ère</sup> Adjointe)  
Christiane BÉCHU (3<sup>ème</sup> Adjointe)  
Vincent DESSANDIER (4<sup>ème</sup> Adjoint)  
Annie BEDOUET – Jean-Pierre BEUSNARD  
Juliette HATTE – Églantine BAZEILLE  
Mélanie BRANEYRÉ – Gérard MILLET  
Gaëlle GENEVRAIS – Serge MÉRIENNE  
Élisabeth LAUNAY  
Christophe GOUABAUULT – Philippe BAHIER  
David LEPÉCULIER – Patrick ROYER  
Myriam DELANGLE



# Conseil Municipal



## Mandature 2020-2026

 <p><b>Thierry CHRÉTIEN</b> Maire</p>	 <p><b>Valérie BOITTIN</b> 1<sup>ère</sup> Adjointe</p>	 <p><b>Dominique HAMON</b> 2<sup>ème</sup> Adjoint</p>	 <p><b>Christiane BÉCHU</b> 3<sup>ème</sup> Adjointe</p>	 <p><b>Vincent DESSANDIER</b> 4<sup>ème</sup> Adjoint</p>
<p><b>Vice-Président :</b> Urbanisme/Habitat</p>	<p><b>Députée :</b> CIAS - Solidarité <b>Députée titulaire :</b> Eau &amp; Assainissement</p>	<p><b>Député titulaire :</b> Syndicat de bassin de l'Ernée</p>	<p><b>Députée :</b> Urbanisme</p>	<p><b>Député :</b> Culture</p>
 <p><b>Philippe BAHIER</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Églantine BAZILLE</b> Conseillère Municipale</p>	 <p><b>Annie BEDOUET</b> Conseillère Municipale</p>	 <p><b>Jean-Pierre BEUSNARD</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Mélanie BRANEYRE</b> Conseillère Municipale</p>
<p><b>Député suppléant :</b> Syndicat de bassin de l'Ernée</p>	<p><b>Députée :</b> Environnement</p>	<p><b>Députée :</b> Solidarité</p>	<p><b>Député :</b> Économie <b>Député :</b> Urbanisme</p>	
 <p><b>Myriam DELANGLE</b> Conseillère Municipale</p>	 <p><b>Gaëlle GENEVRAIS</b> Conseillère Municipale</p>	 <p><b>Christophe GOUABAULT</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Juliette HATTE</b> Conseillère Municipale</p>	 <p><b>Élisabeth LAUNAY</b> Conseillère Municipale</p>
<p><b>Députée :</b> Solidarité</p>	<p><b>Députée :</b> Culture <b>Députée suppléante :</b> Eau &amp; Assainissement</p>	<p><b>Député :</b> Environnement</p>		<p><b>Députée :</b> Tourisme Loisirs</p>
 <p><b>David LEPÉCULIER</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Serge MÉRIENNE</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Gérard MILLET</b> Conseiller Municipal</p>	 <p><b>Patrick ROYER</b> Conseiller Municipal</p>	<p><b>Conseiller Communautaire de l'Ernée</b></p> <p><b>Commission Communautaire de l'Ernée</b></p> <p><b>Syndicat de Bassin de l'Ernée</b></p>
<p><b>Député :</b> Environnement</p>	<p><b>Député :</b> Tourisme Loisirs</p>		<p><b>Député :</b> Économie</p>	

## Délégations communales

### Délégés Affaires scolaires :

2 titulaires : **Vincent DESSANDIER** - **Valérie BOITTIN**

2 suppléants : **Gaëlle GENEVRAIS** - **Annie BEDOUET**

**Député liste électorale :** Titulaire : **Juliette HATTE** / Suppléant **Gérard MILLET**

**Député sécurité / défense :** **Vincent DESSANDIER**

**Député sécurité routière :** **Vincent DESSANDIER**

**Délégés Mayenne Habitat :** titulaire / **Christiane BÉCHU**

- suppléant / **Thierry CHRÉTIEN**

**Délégés Office du Tourisme du Pays d'Ernée :** Un titulaire / **Elisabeth LAUNAY** -

Un suppléant / **Vincent DESSANDIER**

**Délégés Association de jumelages et échanges internationaux du Pays d'Ernée :**

Un titulaire / **Jean-Pierre BEUSNARD** - Un suppléant / **Vincent DESSANDIER**

**Député Étang neuf (Juvigné) :** Un titulaire / **Dominique HAMON**

- Un suppléant / **Gérard MILLET**

## Commissions Communales



**Président :** Thierry CHRÉTIEN  
**Vice-Présidente :** Valérie BOITTIN  
**3 membres titulaires :** Valérie BOITTIN - Christiane BÉCHU - Philippe BAHIER  
**3 membres suppléants :** Gaëlle GENEVRAIS - Patrick ROYER - Juliette HATTE

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante.



**Co-Président :** Thierry CHRÉTIEN  
**Co-présidente :** Christiane BÉCHU  
**Membres :** Jean-Pierre BEUSNARD - Valérie BOITTIN, Philippe BAHIER - Juliette HATTE - David LEPÉCULIER - Christophe GOUABAULT

Orientations budgétaires des finances publiques, budgets, subventions, taxes, tarifs, marchés publics, règlement intérieur.



**Co-Président :** Dominique HAMON  
**Co-Président :** Vincent DESSANDIER

Entretien et gestion des bâtiments publics communaux.  
 Suivi du plan d'accessibilité.



**Co-Président :** Dominique HAMON  
**Co-Présidente :** Valérie BOITTIN  
**Membres :** Gérard MILLET - Christophe GOUABAULT - Philippe BAHIER - Patrick ROYER - Serge MERIENNE - Élisabeth LAUNAY - Églantine BAZEILLE - Jean-Pierre BEUSNARD - Annie BEDOUET - Mélanie BRANEYRE

Gestion et amélioration de la voirie communale : rues, trottoirs, voies communales, chemins ruraux, sentiers pédestres, allées publiques, espaces verts, espaces arborés, espaces fleuris, cimetière communal.  
 Suivi du plan d'accessibilité.



**Co-Président :** Thierry CHRÉTIEN  
**Co-Présidente :** Christiane BÉCHU  
**Membres :** David LEPÉCULIER - Christophe GOUABAULT - Philippe BAHIER - Patrick ROYER - Jean-Pierre BEUSNARD - Vincent DESSANDIER - Dominique HAMON - Juliette HATTE - Mélanie BRANEYRE

Développement et soutien économique (artisanat, commerce, services...), fibre optique .... Développement et soutien à l'habitat (centre bourg, lotissements...).  
 Planification et gestion du territoire avec le suivi des documents d'urbanisme : PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le SCOT : Schéma de Cohérence Territorial



**Co-Présidente :** Valérie BOITTIN  
**Co-Président :** Vincent DESSANDIER  
**Membres :** Juliette HATTE - Annie BEDOUET - Gaëlle GENEVRAIS - Myriam DELANGLE - Églantine BAZEILLE - Mélanie BRANEYRE

Gestion et accompagnement des services de la jeunesse : centre de loisirs, service jeunesse, restaurant scolaire, écoles.



**Co-Président :** Thierry CHRÉTIEN  
**Co-Président :** Vincent DESSANDIER  
**Membres :** Annie BEDOUET - Gaëlle GENEVRAIS - Serge MERIENNE - Elisabeth LAUNAY - Églantine BAZEILLE

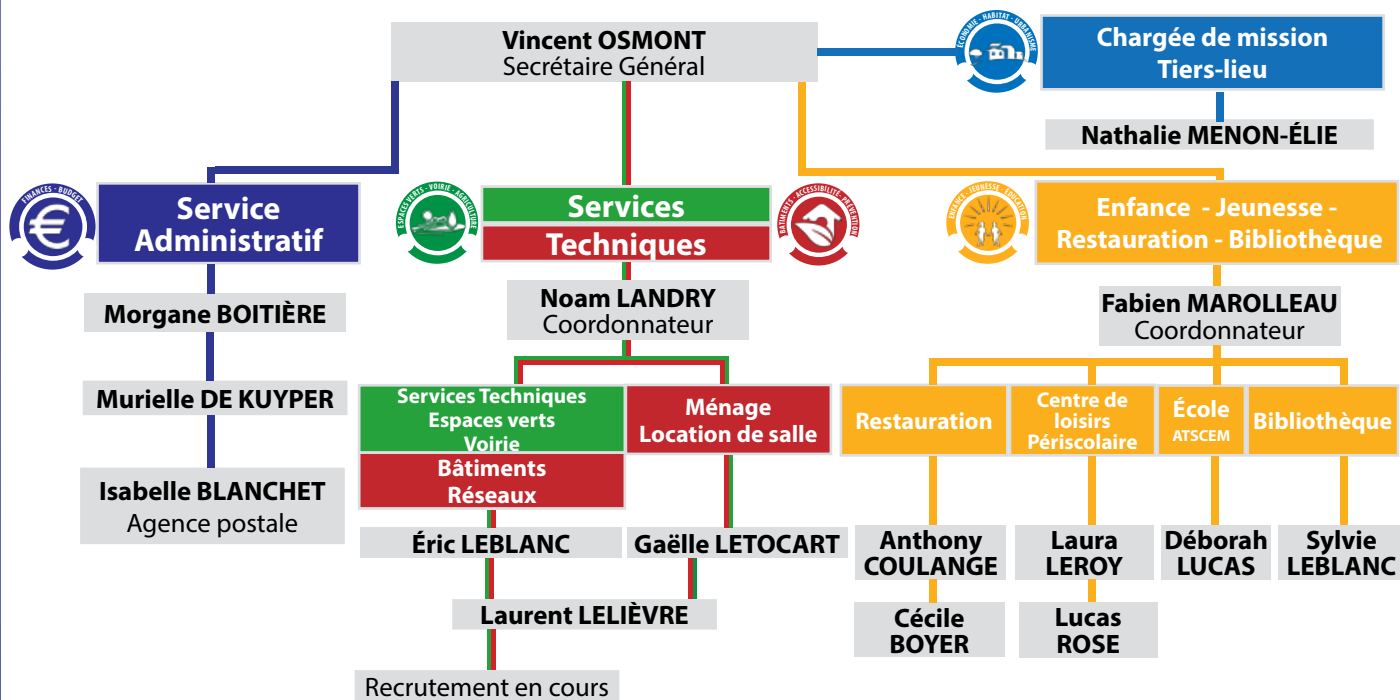
Développement et soutien aux actions culturelles, touristiques, sportives, de loisirs - Soutien aux associations locales.  
 Illuminations de Noël.  
 Bulletin municipal - Site internet



**Président :** Thierry CHRÉTIEN  
**Vice-Présidente :** Valérie BOITTIN  
**Membres élus :** Valérie BOITTIN - Mélanie BRANEYRE - Jean-Pierre BEUSNARD - Eglantine BAZEILLE  
**Membres non élus :**  
 Un représentant de l'UDAF : Christine PAILLARD  
 Un représentant des Aînés : Marie-Claude BRIÈRE  
 Un représentant de l'ADMR : Marie-Françoise MAREAU  
 Un représentant de l'Handicap PMR : Anita GONTIER

**L'action sociale** vise à aider les personnes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant...  
**Les membres devront siéger au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions...

## Personnel Communal



Organigramme du personnel de la commune de Saint Denis de Gastines (01/01/2021)



**Noam LANDRY** a pris ses fonctions de coordinateur des services techniques de la commune depuis le 1er février 2020.

### Personnel retraité :

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. La liste électorale du collège personnel en retraite est à votre disposition au secrétariat de la mairie avec la méthodologie du scrutin.



**Cécile BOYER** intégrée dans nos effectifs permanents à partir du 1er janvier 2021. Cécile est aide-cusinière ainsi qu'animatrice périscolaire. Elle est également en charge de l'entretien-hygiène du pôle enfance-jeunesse et des équipements culturels.



### Arthur PAVIS

Employé par la commune depuis 10 ans, Arthur nous a quitté le 30 juin 2020, à l'âge de 67 ans, 6 mois après sa retraite. Toute l'équipe municipale et ses collègues ont une pensée émue pour Arthur.

## Dépenses de fonctionnement

**Les frais de personnel** représentent la première composante des dépenses de fonctionnement des communes (55 % en moyenne).

**Les charges générales** sont l'ensemble des achats et charges externes (fournitures, achats de prestations de services, charges locatives, entretien de la voirie et des matériels). Elles représentent en moyenne 25 % des dépenses de fonctionnement des communes.

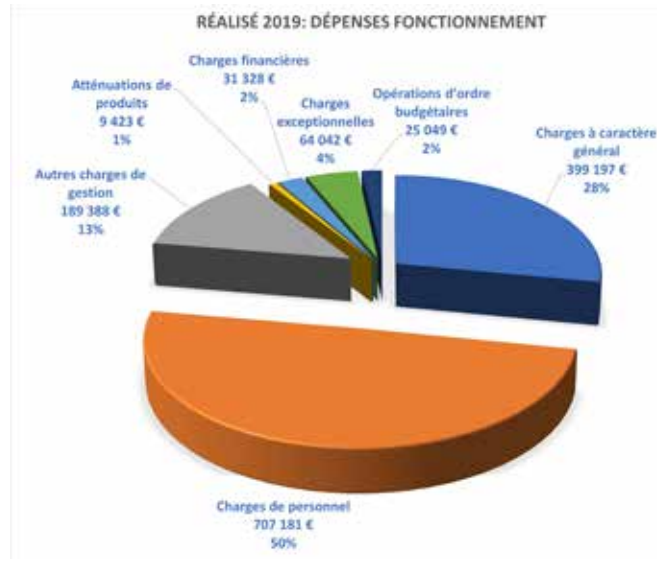
**Les charges exceptionnelles** sont constituées en 2019 principalement d'une subvention d'équilibre au budget lotissement (environ 61 870 €).

**Les autres charges de gestion** sont constituées principalement des subventions versées, contributions obligatoires, contribution au syndicat d'éclairage public, indemnités d'élus et sorties du service enfance/jeunesse.

**Les charges financières** représentent le paiement des intérêts d'emprunt.

**Les atténuations de produits** sont principalement des dégrèvements d'impôts.

**Les opérations d'ordre budgétaires** sont principalement constituées de dotations aux amortissements. La somme que représente cette dépréciation est évaluée pour chaque exercice selon une méthode de calcul définie.



## Recettes de fonctionnement

**Impôts et taxes** : pour financer leur fonctionnement, les collectivités du secteur communal s'appuient surtout sur la fiscalité. Elle représente en moyenne les deux tiers des recettes de fonctionnement des communes. La taxe sur le foncier bâti est le principal élément de la fiscalité des communes (elle représente plus de 40 % de leurs recettes fiscales, contre 37 % pour la taxe d'habitation, qui est progressivement supprimée). La progression de ces impôts au cours des dernières années ne dépend pas des décisions communales, elle est influencée par la revalorisation annuelle des valeurs locatives (pour les impôts fonciers et la taxe d'habitation) et par la conjoncture économique.

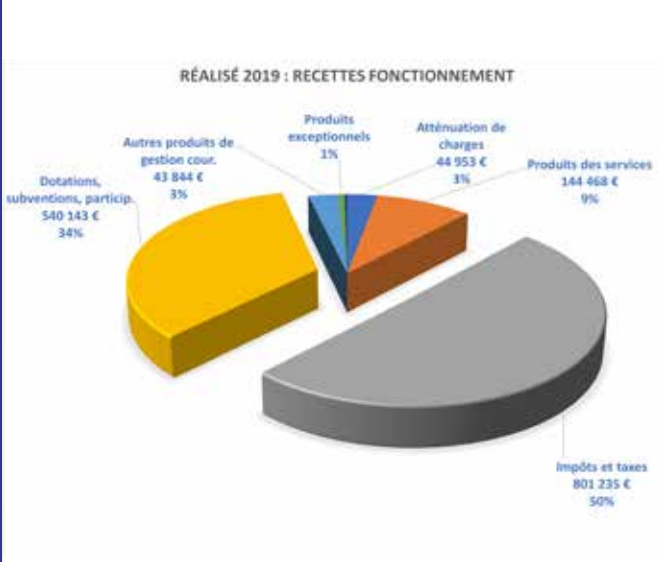
Dotations, subventions et participations : les concours de l'État, dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) est l'élément principal, ont baissé de plus de 60 000 € entre 2018 et 2019.

**Produits des services** : recettes de la restauration scolaire, du centre de loisirs et des services périscolaires.

**Autres produits de gestion courante** : loyers Bellevue multi-activités, château du Bourg...

**Atténuation de charges** : remboursement de charges de personnel

Total dépenses de fonctionnement : 1 425 607 €



## Investissements

En 2019, la commune a financé 609 720 € d'investissements répartis comme suit :

- Avenue de l'Hermitage : 435 349 €
- Mobilier : 12 399 €
- Matériel technique : 15 021 €
- Revitalisation centre-bourg : 92 659 €
- Matériel de transports : 41 580 €
- Voirie : 10 012 €

Ces investissements sont principalement financés par l'emprunt mais également grâce à la capacité d'autofinancement de la commune (233 540 € avant remboursement du capital de l'emprunt).





# Tarifs Communaux 2021

## Location Salle Georges Chrétien

<b>Particuliers de Saint-Denis de Gastines</b>	<b>Location de base</b> - jusqu'à 50 personnes	192,00 €	<b>Particuliers hors commune</b>	<b>Location de base</b> - jusqu'à 50 personnes	333,00 €
	Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,35 €		Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,35 €
	Réservation deuxième jour d'affilé	109,00 €		Réservation deuxième jour d'affilé	197,00 €
	Vin d'honneur	73,00 €		Vin d'honneur	136,00 €
<b>Associations de Saint-Denis de Gastines</b>	Petite salle seulement	85,00 €	<b>Associations Sociétés hors commune</b>	<b>Location de base</b> - jusqu'à 100 personnes	493,00 €
	Toute la salle (sans repas)	121,00 €		Prix par personne (par personne au-dessus de 100)	1,35 €
	Toute la salle (avec repas)	192,00 €		Tarif spécifique réunion, assemblée générale	161,00 €
	Tarif spécifique dansante des Aînés	41,00 €		Sono : location	49,00 €
	Tarif spécifique réunion, assemblée générale	68,00 €			
Spectacle de variétés par jour	132,00 €				
Sono : location	49,00 €				

Chèque de caution de 300 € salle et sono.

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs.

## Service Funéraire

<b>Concession :</b> . 30 ans	152,00 €	<b>Taxe Funéraire :</b>	
. 50 ans	209,00 €	Location caveau /caviurne provisoire par jour	1,35 €
<b>Concession colombarium :</b> 15 ans	338,00 €	Assistance à la mise en bière / Assistance à l'exhumation	27,00 €
<b>Concession caviurne :</b> 30 ans	114,00 €		

## Subventions Communales 2020

A.P.E.L	150,00 €	A.D.A.S.S.C (150 € subvention exceptionnelle participation véhicule)	300,00 €
O.G.E.C.	60 800,00 €	Société de Chasse	150,00 €
Amicale Gastinaise	1 335,00 €	Gaule Gastinaise	150,00 €
Jeune Garde basket	1463,00 €	Amicale des Sapeurs-pompiers	150,00 €
Jeune Garde tennis	150,00 €	Amicale des Anciens Combattants AFN	150,00 €
Jeune Garde tennis de table	150,00 €	AGCB (Château du Bourg)	1357,00 €
Judo Club St Denis	1410,00 €	Comité des fêtes	150,00 €
Vélo Club Gastinais	150,00 €	Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles	150,00 €
CANOM	150,00 €	Participation fédération	431,73 €
Orchestre d'Harmonie	1 070,00 €	Familles Rurales	150,00 €
Au Foin de la Rue	5 400,00 €	A.D.M.R. St Denis de Gastines	5 630,00 €
Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite	75,00 €	Synergies	300,00 €





## Affaires Scolaires

	libellé	-750*	750/1500*	+1500*
<b>Périscolaires</b>	Forfait semaine matin et soir	5,70 €	5,91 €	6,02 €
	Tarif journalier périscolaire mercredi	3,89 €	4,04 €	4,11 €
	Cotisation annuelle temps méridien (non soumis au QF)		14,54 €	
<b>Centre de loisirs : petites et grandes vacances</b>	Forfait journée	10,60 €	11,00 €	11,20 €
	Surcoût sortie	3,00 €	3,00 €	3,00 €
	En cas d'annulation	3,00 €	3,00 €	3,00 €
<b>Centre de loisirs : camps</b>	Forfait semaine (5 jours)	147,76 €	153,41 €	156,15 €
<b>Restauration</b>	Coût du repas	3,70 €	3,85 €	3,90 €
<b>Jeunesse</b>	Cotisation annuelle	12,57 €	13,06 €	13,29 €
	Activité et sortie à faible coût		4,00 €	
	Activité et sortie à coût moyen		9,75 €	
	Activité et sortie exceptionnelle : tarif réduit		28,50 €	
	Activité et sortie exceptionnelle : tarif plein		51,75 €	
	Semaine (5 jours) - tarif commune		69,00 €	
	Semaine (5 jours) - tarif hors commune		80,25 €	

\* Quotient familial

<b>Affaires Scolaires</b>	Fournitures scolaires (par élève)	43,70 €
	Classe Découverte (par élève)	18,85 €
	Cadeau de Noël (par élève)	16,00 €

## Nouveau dispositif de facturation

Nouveau fonctionnement de facturation à compter du 1er septembre 2020

Depuis le mois de septembre, les usagers des **services enfance-jeunesse-restauration** reçoivent un avis des sommes à payer par la Direction Générale des Finances Publiques.

Dorénavant, plusieurs options sont possibles pour le paiement :

- le prélèvement comme précédemment. Pour les familles souhaitant adhérer à ce mode de paiement, un formulaire est à votre disposition en mairie :

- le paiement en ligne via [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) :

uniquement pour un paiement intégral de la facture.

- le paiement par chèque : s'il s'agit d'un paiement intégral, envoi au Centre d'encaissement 35908 Rennes avec le talon dans l'enveloppe retour.

- le paiement en espèces ou en tickets prépayés (tickets CAF, MSA...) : les paiements s'effectuent désormais directement auprès de la trésorerie d'Ernée (43 place Renault Molière - 53500 Ernée).

- le paiement auprès d'un buraliste agréé en espèces ou en cartes bancaires.

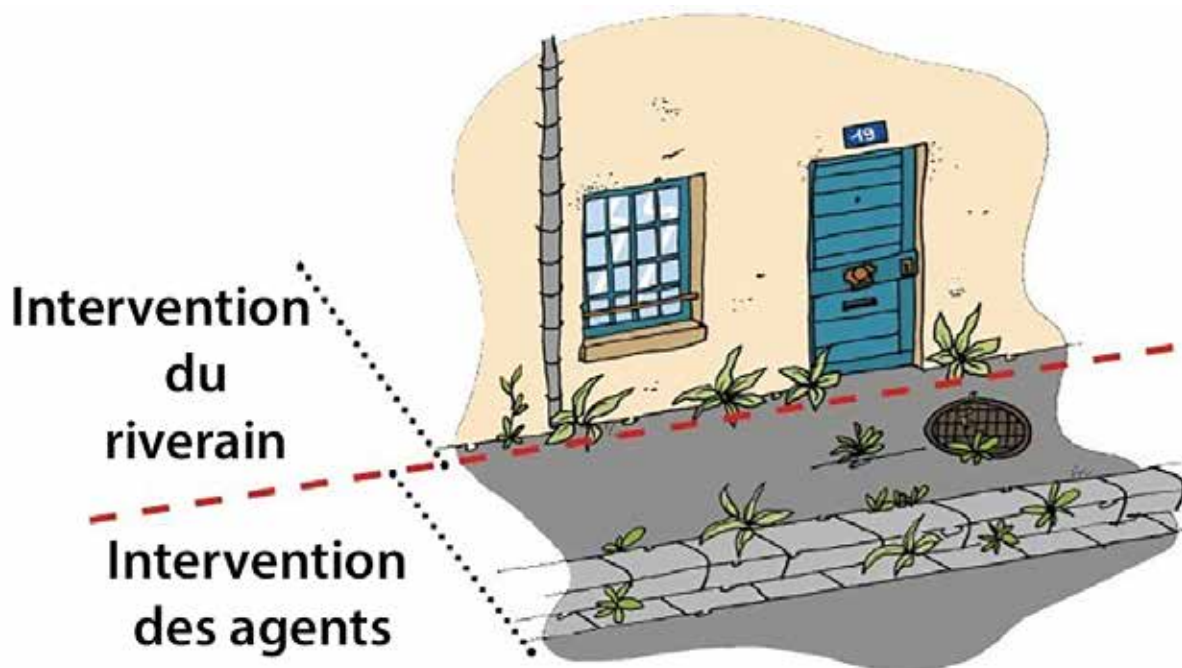


## Désherbage des pieds de murs

**Les propriétaires en maison individuelle sont tenus d'entretenir leur limite de propriété.**

Pour désherber, l'utilisation de produits phytosanitaires sur la voie publique n'est pas autorisée. Il existe bien sûr d'autres techniques : désherber avec une binette ou en versant de l'eau bouillante.

Le personnel communal désherbe les caniveaux, bordures et trottoirs pour assurer le cheminement des piétons en toute sécurité, éviter la dégradation des trottoirs et permettre l'écoulement des eaux.



## Aux Fleurs de l'Eau

L'association de la **gaule gastinaise** a réalisé l'installation de tables et bancs dans les cabanons de pêches sur le site **aux fleurs de l'eau**



## Mobilier Urbain

Installation d'un banc sous les arrêts de bus sur l'**avenue de Hermitage** et sur la **rue du Maine**



## Plan d'eau du bourg



**Après la vidange du plan d'eau du bourg fin novembre 2019, des travaux de réhabilitation et de restructuration ont été engagés durant l'hiver 2020.**

Différentes étapes de travaux se sont déroulées :

- Curage du plan d'eau, pose de glaise bas de mur et sur le fond du plan d'eau
- Façonnage d'un plan d'eau principal, et un plus petit bassin à usage de réserve
- Empierrement (pierres de carrière) des contours du plan d'eau
- Construction d'une digue avec un regard et une canalisation de vase communiquant entre les deux bassins
- Construction et maçonnerie d'un moine d'évacuation des eaux (vidange)
- Construction et réaménagement des allées sablées
- Plantation des végétaux aquatiques
- Rejointoiement des murs du lavoir

**Les membres de la Gaule Gastinaise et les bénévoles** ont participé activement avec les services techniques communaux, pour les travaux d'imperméabilisation, de renforcement et consolidation des murs avec du béton, et la construction d'un moine d'évacuation des eaux.

*Budget : 46 680 €*

En octobre, **les membres de la Gaule Gastinaise** ont aidé pour le rejointoiement des murs du lavoir.

Le plan d'eau et son lavoir font partie du patrimoine historique de la commune. Cette réhabilitation permet de requalifier un espace de loisirs (pratique de la pêche pour son école), et de détente aux usages multiples.



## Coq de l'Église

Le dimanche 22 décembre 2019, lors de la tempête, le coq situé sur la flèche de l'église est tombé, en cassant le paratonnerre et des ardoises du clocher. La société Biard et Roy est intervenue mercredi 24 juin afin d'effectuer les réparations et poser un nouveau coq en présence de **M. Thierry CHRÉTIEN**, maire et **Vincent DESSANDIER**, adjoint. Les enfants du centre de loisirs sont venus assister à l'opération.



## Nouveau véhicule services techniques



Un nouveau véhicule a été acheté en juin pour remplacer l'ancien Renault Trafic qui n'était plus en état de circuler.

*Budget : 7 000€ HT*

## Rambardes salle des fêtes

Afin de répondre aux demandes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, deux rambarde d'accès ont été installées à l'entrée de la salle des fêtes par le personnel technique.

*Budget : 2 690 €*



## Passation de Commandement

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée, le vendredi 2 octobre, au Centre d'Incendie et de Secours de Saint Denis de Gastines, entre **l'Adjudant-Chef Didier Gourdet et l'Adjudant Vincent Dessandier**. Le **Colonel Hors Classe Marc Horeau**, chef de corps départemental et directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), a présidé la cérémonie de passation de commandement au cours de laquelle il a remis à **Didier Gourdet** le grade de Lieutenant Honoraire et son casque d'incendie, marquant sa fin de carrière. Dans un contexte particulier lié au coronavirus, cet événement s'est passé devant un public restreint.



**L'adjudant-chef Didier Gourdet** a gravi l'ensemble des échelons, devenant chef de centre, le 1er septembre 2017, succédant au **Lieutenant Alain Gobbé**, dont il était l'adjoint depuis 2008. Il incorpore le centre le 20 décembre 1983, à l'âge de 22 ans, sous le commandement du Lieutenant Joseph Détails chef de centre. Durant ces années de services, deux autres chefs de centre, **l'Adjudant-Chef Jean-Claude Azé et le Lieutenant Luc Dessandier** ont commandé cette unité. Depuis la création du Centre d'Incendie et de Secours en 1901, **l'Adjudant-Chef Didier Gourdet** a été le 11ème chef de centre à Saint Denis de Gastines. Il est à souligner que « *Cet engagement au sein des sapeurs-pompiers est un véritable parcours humain, riche de nombreuses rencontres et d'échanges. Le volontariat joue ce rôle-clé au service de la cohésion et du lien social. Au-delà de l'engagement des hommes et des femmes, c'est un véritable service de proximité qui est offert à nos concitoyens* ».

## Centre de Saint Denis de Gastines

Cette année a été pour **le centre d'incendie et de secours de St Denis de Gastines**, comme pour tous, marquée par les conséquences liées à l'épidémie de la COVID-19. Sur les recommandations de notre Etat-Major, nous avons dû prendre des mesures et adapter nos procédures pour vous porter secours dans les meilleures conditions possibles autant pour les victimes que pour nous-mêmes afin de limiter les risques de propagation. Cette pandémie qui a bouleversé les vies personnelles et professionnelles, a eu aussi des conséquences sur notre activité de sapeur-pompier, et sur la vie de la caserne.

Ce deuxième confinement, nous contraint notamment à annuler notre cérémonie de Sainte Barbe, moment de partage privilégié avec nos élus locaux et la population.

Je tiens à rendre hommage aux **23 femmes et hommes de notre centre d'incendie et de secours** pour leur dévouement tout au long de cette année. **Le centre d'incendie et de secours de St Denis de Gastines** a ainsi assuré **216 interventions**.

**Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours** ont également continué à se former, ce qui nous donne l'occasion de féliciter :

- **Alexandre BOISSEAU** promu au grade de Sapeur 1ère classe
- **Kévin EVRARD** promu au grade de Sapeur 1ère classe
- **Sandra BEDOJET** promu au grade de Caporal-Chef
- **Antoine DASSE** promu au grade de Caporal-Chef
- **Lou-Ann CHRETIEN** promu au grade de Sapeur 1ère classe
- **Aline MADRID** promu au grade de Sapeur 1ère classe
- **Pascal BOITTIN** promu au grade de Caporal-Chef

Si notre manifestation de SAINTE BARBE ne peut se dérouler cette année sous la forme d'un rassemblement, nous espérons vous retrouver au plus vite lors de nos tournées de calendriers ou autres manifestations à venir.

**Adjudant Vincent DESSANDIER**

## Ets Rebours



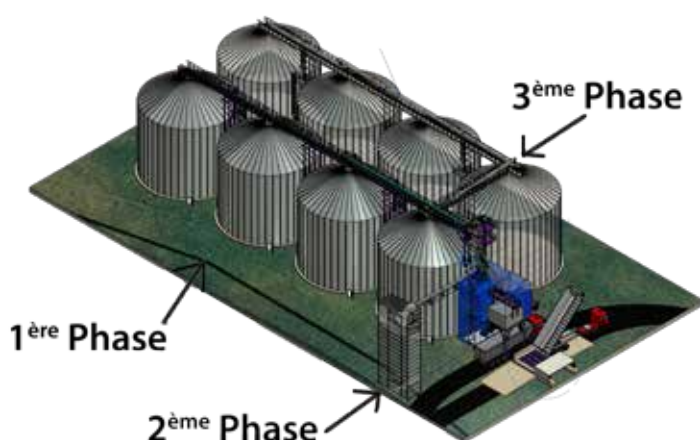
**Avec ses 25 employés, cette entreprise familiale de 72 ans sait rester jeune et moderne tout en s'adaptant aux évolutions permanentes du monde agricole.**

Tout cela, elle le montre avec son nouveau projet, en trois phases :

**-1<sup>ère</sup> phase** déjà réalisée : création de 4 silos automatisés avec fosse de réception (150T/h), boisseau de chargement, nettoyage et ventilation automatique pour assurer la réception, le stockage et l'expédition des céréales.

**-2<sup>ème</sup> phase** prévue pour l'année 2022 ou 2023 : Elle consiste en la création d'une nouvelle tour de séchage pour remplacer l'ancienne petite, à fioul, bruyante et émettant des petites poussières. Ce nouveau séchoir à gaz permet de doubler la capacité de séchage avec un système de filtration empêchant l'émission de poussières. Cette tour est également automatisée et permet de limiter les manutentions la nuit en remplissant automatiquement les silos. L'ancien séchoir sera conservé pour sécher des petits lots (maïs bio) ou des céréales d'été.

**-3<sup>ème</sup> phase** qui se réalisera en fonction de l'activité de l'entreprise : l'extension avec 4 nouveaux silos. Tout le génie civil a été dimensionné pour accueillir cette phase sans réaliser de gros œuvre.



Ce projet permet à l'entreprise d'être à la pointe de la technologie tout en respectant l'environnement. En effet, en centralisant ses structures l'entreprise diminue les transports inter site tout au long de l'année. De plus le nettoyeur en amont des silos permet d'enlever toutes les larves d'insectes et les différentes freintes, ce qui permet d'avoir une utilisation proche de 0 en produits phytosanitaires. Les déchets récupérés sont ensuite valorisés dans des unités de méthanisation locales pour produire de l'énergie.

Ces silos ont connu leur première campagne l'été dernier, ce qui a été une révolution sur la productivité et le confort de travail. L'entreprise, avec cet outil, est maintenant à la pointe de la technologie. Lorsque les 3 phases seront réalisées, le site aura une capacité de stockage d'environ 30.000 tonnes.

### **Les activités de l'entreprise sont concentrées autour de trois métiers :**

-La production animale avec la fabrication et la vente d'aliments pour les bovins (27 000 tonnes par an) pour le nord-ouest du département, 19.000 tonnes sortent de l'usine de Brecé. Le reste provient de l'usine **Genouel de Juvigné**.

-La production végétale avec la vente de semences, d'amendements, d'engrais et de produits de protection des plantes.

-La collecte de céréales avec la réception, le séchage, le stockage et leur commercialisation.

25 000 tonnes sont collectées sur 6 sites dans tout le nord-ouest (**St Denis de Gastines, Brecé, Montaudin, Contest, Jublains et La Baconnière**).

L'entreprise fait, sur **les sites de Saint Denis, Montaudin et Brecé**, de la vente de matériaux pour les locaux essentiellement.

**Les Etablissements Rebours** ont une place reconnue par les professionnels en étant un des deux négociants du département. Selon **Pierre-Luc Rebours**, « *Aujourd'hui, il n'y a plus de coopérative ayant leur siège social dans le département, l'agriculture mayennaise, malgré son énorme potentiel est pilotée de son extérieur. Une entreprise comme la nôtre permet de redonner un peu de fierté aux agriculteurs et au département.* »

## Boulangerie artisanale : le fournil des abeilles



Le 28 août dernier : c'est au 12, rue des fauvelles que **Madame Thi Liën LeGuen** a décidé de « poser ses bagages » pour y créer sa « **boulangerie paysanne bio** » après un parcours riche, varié, qui l'a amenée à ce choix de vie au plus près de la nature.

Elle nous accueille dans son atelier à l'odeur du bon pain et nous fait découvrir son univers.

*Parlez-nous de votre parcours et comment êtes-vous arrivée à Saint-Denis-de-Gastines ?*

J'ai fait mes études secondaires à Nantes, puis c'est à Strasbourg que j'ai terminé mes études d'infirmière – métier que j'ai exercé 27 années. Ensuite j'ai suivi mon mari en Nouvelle-Calédonie et là j'ai travaillé en pharmacie. J'ai passé un CAP de boulanger en 2012 et un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) en 2017. Je cherchais un local et j'ai tout de suite visualisé les aménagements que je pouvais envisager dans cet espace et sur ce terrain. Les artisans dionysiens ont joué le jeu et j'ai été très bien accueillie. Je rencontre chaque jour des personnes bienveillantes avec qui je crée des liens.

*Un CAP de boulanger, d'où votre installation, mais pourquoi un BPREA ?*

J'ai 3 enfants et avec Guillaume mon fils, actuellement en formation au CFPPA de Laval pour être berger de brebis laitières, nous avons le projet de nous installer sur une exploitation agricole. Je pourrais être « Paysan Boulanger » et ainsi : semer, récolter et transformer des variétés de céréales anciennes ou paysannes, plus adaptées au terroir, matières premières que j'utilise déjà aujourd'hui pour réaliser mes pains au levain.

*Pouvez-vous nous détailler vos réalisations ?*

Je fais du pain semi-complet avec, au choix, des noix, des graines de courges ou un mélange de tournesol, sésame, lin brun. Je réalise aussi des pains au seigle, pains au petit épeautre, pains au grand épeautre et pains de miel au levain (une création et un clin d'œil à ma maman qui adore le pain d'épices). Sur les marchés, en fonction de la demande, je vends aussi des gaufres.

Mes pains sont cuits au feu de bois dans un four romain à briques réfractaires. Mon four est chauffé entre 400 et 500 degrés. Lorsque la voûte est blanchie j'enlève la braise et laisse baisser la température entre 230 et 240 degrés pour enfourner et cuire mes pains.

*Vous produisez votre miel ?*

Oui, derrière l'atelier j'ai 12 ruches Warré avec des abeilles noires locales. J'utilise mon miel pour le pain de miel et selon la quantité récoltée, au printemps, je vendrai l'excédent. J'ai dédié un local indépendant à la miellerie

*Où peut-on vous rencontrer ?*

Ici, au 12 rue des fauvelles : le lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h / les mercredi et vendredi matin de 8 h à 12 h

Sur les marchés suivants : à Saint-Denis-de-Gastines à la ferme de Launay le mercredi de 17 h à 19 h à Chailland le vendredi de 17 h à 19 h

Il est possible de commander à l'avance certaines spécialités. Tél : 06 52 80 85 80

## Garage Laurent - Reprise



**Nicolas Laurent et Carine Leroy – 38 ans –  
repreneur du garage Philippe Boulanger**

*Pourquoi avez-vous choisi de reprendre ce garage automobile ?*

Nous avons repris le garage et son activité, début mars de cette année. Je suis originaire de la Mayenne. J'ai suivi une formation en mécanique au cours de laquelle j'ai obtenu un CAP et un BEP de mécanique automobile. Depuis cette formation, j'ai été salarié dans deux garages du Nord-Mayenne. Le garage de Saint-Denis-de-Gastines est bien situé sur un axe de circulation dense, avec beaucoup de passage, entre Ernée et Gorron.

*Quelles sont vos activités et vos prestations ?*

Nos prestations sont les mêmes que pour l'établissement précédent, la réparation et l'entretien pour les véhicules toutes marques. Et nous vendons des véhicules neufs et d'occasion pour les particuliers et les professionnels. Je suis secondé par deux salariés dont Carine qui occupe le poste de secrétaire comptable.

*Quelle est votre vision de la commune de Saint Denis de Gastines ?*

Nous connaissons la commune de Saint Denis de Gastines par son dynamisme associatif et ses acteurs économiques, nous avons reçu un très bon accueil auprès de la clientèle et des habitants.

**Informations et renseignements : Garage Laurent Nicolas**, 4, avenue Flandres-Dunkerque. Ouvert du mardi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h ; le samedi, de 7 h 30 à 17 h 30 ; fermé dimanche et lundi. - Tél : 02 43 00 53 82

## LC Pizza - Vente de Pizzas



**Cédric Lecourt, 37 ans, de l'entreprise LC Pizza.**

*Pourquoi avez-vous choisi de créer votre entreprise LC Pizza ?*

J'ai une formation de pâtissier-chocolatier, et j'ai travaillé pendant une quinzaine d'années dans le domaine de la pâtisserie. J'ai créé mon entreprise car j'avais la volonté d'être indépendant et de travailler dans un secteur qui me paraît porteur.

*A quoi correspond votre prestation et la gamme de vos produits ?*

Je pétris la pâte tous les jours et il me tient à cœur de travailler un maximum de produits locaux. Je propose, entre autres, la pizza La Mayennaise, composée de truite fumée de Parné-sur-Roc, du fromage d'Entrammes et du fromage de chèvre de Saint Berthevin-la-Tannière. Je dispose d'un véhicule aménagé et adapté pour la réalisation et la cuisson des pizzas.

*Pourquoi avoir fait le choix d'effectuer cette prestation une fois par semaine sur la commune ?*

Je suis originaire de Saint Denis de Gastines, ma famille y réside. J'entretiens de nombreuses relations et amitiés sur la commune et j'y suis présent lors des différentes manifestations. J'ai également été membre d'associations sportives et culturelles.

**Informations et renseignements : LC PIZZA**

**Vente de pizzas à emporter**

Chaque mardi soir à Saint-Denis-de-Gastines, de 18 h à 21 h, sur le parking du magasin Coccimarket, avenue Flandres-Dunkerque 1940

(commandes possibles par téléphone à partir de 17 h). - Tél : 07 88 41 18 98



## Fonds d'urgence exceptionnel

**L'Ernée**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**FONDS D'URGENCE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNEE  
ENTREPRISES IMPACTÉES PAR L'ÉPIDÉMIE COVID-19**

Fonds d'urgence exceptionnel à destination des entreprises locales

La communauté de communes de l'Ernée et ses 15 communes se sont mobilisées aux côtés du Département pour soutenir les entreprises dans cette période de « crise sanitaire ».

Elle a mis en place un fonds exceptionnel pour soutenir les entrepreneurs indépendants, commerçants, artisans installés sur les 15 communes du territoire, dont l'activité a été impactée par cette crise.

154 dossiers ont été déposés sur l'ensemble du territoire, 129 ont reçu un avis favorable pour un montant total de 261 400 € d'aides financé par le département (50 %), la Communauté de communes et les 15 communes.

Le bilan à Saint-Denis-de-Gastines :

- Nombre d'entreprises ayant déposé un dossier : 10
- Nombre d'entreprises ayant reçu une aide : 10
- Montant total des aides versées sur SAINT DENIS DE GASTINES : 17 800 €\*  
\* La contribution de la commune de Saint-Denis-de-Gastines s'élève à 4 145 € (soit environ 23 % des aides sur Saint-Denis-de-Gastines).

Ce fonds d'urgence vient en complément du fonds de solidarité financé par l'Etat et de la Région.



NOS #1  
ESSENTIELS

**L'Ernée**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**NOS COMMERÇANTS  
VOUS ATTENDENT !**

Ensemble soutenons nos commerces de proximité !



**CONSUMONS LOCAL**  
Soutenons nos commerces de proximité  
et préservons notre lien social



**SOYONS SOLIDAIRES**  
Participons à la vie économique et  
au dynamisme de notre territoire



**TOUS RESPONSABLES**  
Stoppons la propagation  
de l'épidémie



Utiliser le gel  
hydro-alcoolique



Porter un masque  
CHÉLICATONNEZ



Ne pas se serrer la main  
Éviter les embrassades  
Respecter la distanciation



Respecter  
les consignes  
des commerçants

# Le Tiers-lieu

## Le projet en bref

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, **la commune de St-Denis-de-Gastines** avait engagé des réflexions sur la redynamisation et le **Tiers-Lieu** en est une réponse. Depuis plusieurs années, le projet **Tiers-Lieu** est dans l'esprit des Dyonisiens. Des rencontres participatives regroupant élus, membres des associations locales et habitants sont organisées et ont permis de définir les contours du projet. Une centaine de personnes avaient participé en mars 2018 à la réunion d'information concernant la mise en place d'un futur **Tiers-Lieu à Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne)**.

**Le Tiers-Lieu** est un espace partagé, collaboratif, convivial et vivant. L'ancien hôtel-restaurant, lieu emblématique de la commune, situé aux carrefours des rues de la gare et de Bretagne, sera transformé en espace convivial avec un espace de vie central polyvalent au rez-de-chaussée aménagé en salle d'activités, en espace détente avec une borne d'accès numérique, un fablab mobile (laboratoire de fabrication numérique), un atelier couture et un coin repas partagé. Cet espace polyvalent s'ouvrira sur une terrasse et un extérieur propice aux rassemblements conviviaux ou festifs. Au rez-de-chaussée, on trouvera également une salle de réunion et une salle de visio-conférence modulables. A l'étage, il s'agira de bureaux de travail partagé tous équipés en mobilier et matériel informatique. Les aménagements extérieurs intégreront un cheminement piétonnier qui reliera le parking en face de l'école (extension prévue) à la rue de Bretagne.

### Les évolutions récentes



Au cours de l'année 2020, le projet du **Tiers-Lieu de St-Denis-de-Gastines** a connu quelques changements architecturaux et rebondissements ! La crise sanitaire et la finalisation du plan de financement ont repoussé d'un an le lancement des travaux. Le projet définitif a été validé en conseil municipal le 10 septembre 2020.

À la suite de la fermeture de la boulangerie attenante au site, le conseil municipal a validé l'achat pour l'euro symbolique de la parcelle accolée sur laquelle deux bâtiments sont implantés : l'ancienne boulangerie et un bâtiment de stockage à rénover. Les espaces extérieurs pourront accueillir des animations mises en place par les associations et structures utilisatrices du lieu et aussi disposer d'un espace agréable, pratique et ouvert à de multiples activités.

### Du côté des investissements

Afin que le projet ne pèse pas trop sur les finances communales, l'enveloppe budgétaire a été revue à la baisse et un aménagement a été nécessaire (report de la construction de l'atelier hébergeant principalement un atelier de décors, de bricolage et des bureaux supplémentaires).

Hors frais d'études et de maîtrise d'œuvre, le montant des travaux est le suivant :

- Rénovation de l'hôtel-restaurant : 800 000 €
- Aménagements extérieurs : 300 000 €
- Chaufferie bois et réseau de chaleur : 150 000 €.

Le projet, mené en collaboration avec la communauté de communes de l'Ernée, est subventionné à plus de 75 % de son montant, soit un reste à charge de la commune estimé à 300 000 €.



## Les travaux débutent prochainement



**Les travaux débuteront au premier trimestre 2021 et s'étaleront sur une année.**  
Vous pouvez découvrir en images le futur Tiers-Lieu.

### Un réseau de chaleur pour **le Tiers-Lieu, l'école publique et la colloc'**

En complémentarité de ce projet, une chaufferie alimentée au bois va être construite à proximité de l'école publique pour chauffer l'école et le **Tiers-Lieu**, confirmant ainsi l'engagement de la **commune de St-Denis-de-Gastines** dans une démarche de transition énergétique. En partenariat avec la **FDCUMA, Synergies 53 et l'ADEME** et après des études approfondies, le choix s'est porté sur le bois granulé et non sur le bois déchiqueté privilégié pour les chaudières de moyenne et grosse puissance et nécessitant une maintenance très régulière.

### **La labellisation Fabrique de territoires**

Lors du Conseil national des Tiers-Lieux qui se tenait à Roubaix le 22 octobre dernier, **Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires** a annoncé la liste des 60 Tiers-Lieux labellisés Fabriques de territoire. **Le Tiers-Lieu de St-Denis-de-Gastines** fait partie des lauréats et devient l'une des 7 fabriques de territoires de la Région des Pays de la Loire !

Cette labellisation est la reconnaissance du travail collectif entamé depuis plus de trois années. S'ajoute un aspect financier non négligeable puisque **le futur Tiers-lieu** recevra une subvention de 150 000 € pour son fonctionnement courant des trois premières années.

### **La gestion du futur lieu et la gouvernance**

Un collectif de futurs usagers travaille sur le mode de gouvernance et le modèle économique qui seront mis en application avant l'ouverture du lieu. La labellisation en Fabrique de territoires permet l'embauche, en équivalent temps plein, d'une personne qui facilitera l'accès, l'animation et la coordination de l'ensemble du Tiers-Lieu. Il est souhaitable qu'une gestion collective se construise avec des personnes qui désirent s'impliquer et partager ce projet collectif. Vous êtes les bienvenus !



### **Vous souhaitez rejoindre l'aventure bénévolement ou professionnellement !**

Ou souhaitez tout simplement en savoir plus, n'hésitez pas à contacter **Nathalie, chargée de mission Tiers - lieu**.

**Nathalie** est disponible *les lundis, mardis et jeudis* durant les heures d'ouverture de la mairie.

Contact au : 07 57 41 62 31 ou tierslieu@sddg53.fr



## Le Tiers-lieu : Choix d'un nom

L'année dernière nous vous proposons de donner un nom au **futur Tiers-Lieu**. Beaucoup de propositions ont été lancées sur le site de **Saint-Denis-de-Gastines**. Et nous vous en remercions !



**NOM du TIERS-LIEU ?**

**Critères de sélection**  
Implantation géographique, identité du lieu, facilité à le retenir ...

<p><b>Le Dyonis</b></p> <p>Ce nom fait référence à l'histoire du bâtiment ainsi qu'aux habitants de St-Denis-de-Gastines *(Les Dyonisiens).</p> <p><input type="checkbox"/> 1</p>	<p><b>La Bagagerie</b></p> <p>Ce nom illustre le partage et l'échange de bagages de compétences, de bagages culturels, de savoir-faire...</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p><b>La Gare</b></p> <p>Ce nom s'inspire de l'adresse. Il est aussi synonyme de croisements, rencontres, lieu de vie...</p> <p><input type="checkbox"/> 3</p>
---	---	--

**Cochez votre choix !**

Rendez-vous dans vos commerces, à la mairie ou sur le site internet [www.st-denis-de-gastines.fr](http://www.st-denis-de-gastines.fr)

## Déploiement fibre optique



**Le déploiement de la fibre sur le département par Mayenne Fibre et ses partenaires** est entré dans une phase d'intensification des travaux sur la partie Distribution (Réseau entre les armoires de rue et les points de branchement déployés sur le domaine public au plus près des logements).

Le déploiement de ces axes de Distribution utilise par défaut les infrastructures existantes mobilisables. Mayenne Fibre doit parfois implanter de nouvelles infrastructures pour passer ses câbles Fibre. Les nouvelles infrastructures sont déployées par défaut en aérien. Seule la réglementation en vigueur, pour des raisons de sécurité, peut amener à déployer la fibre en souterrain.

Qu'il s'agisse de nouvelles artères aériennes ou d'utilisation d'infrastructures existantes, l'élagage, au droit de la limite du domaine public, peut s'avérer nécessaire le long de cet axe. Il est à la charge du riverain. L'objectif est de desservir en Fibre l'ensemble des logements du département (100% Fibre) à travers ces investissements, en partie, publics et dont le département est le propriétaire.

**A Saint-Denis-de-Gastines**, l'entreprise **SOGETREL/BAGE** intervient depuis le mois d'octobre pour procéder aux raccordements. Le raccordement à la fibre sera disponible prochainement. Le site Web de Mayenne Fibre donne la réalité des logements et locaux professionnels pour lesquels les particuliers ou entreprises peuvent s'assurer de leur éligibilité avant de commander auprès de l'Opérateur Commercial de leur choix.

**Lien vers le site web :** [www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php](http://www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php)

**Pour toute infos et renseignement sur la fibre optique sur le territoire de la Mayenne**

**Site internet:** [www.mayenne-fibre.fr](http://www.mayenne-fibre.fr)

# Adressage : mise en place d'adresse normée

Les mayennais qui habitent en campagne ont certainement reçu des courriers de la direction des finances publiques adressés à une nouvelle adresse. Ce changement d'adresse nécessaire et obligatoire a été réalisé en cours d'année.

## Une adresse normée, c'est quoi ?

Selon le Service National de l'Adresse (SNA) de La Poste, une adresse doit être :

- **Unique à l'échelle de la commune**, c'est-à-dire qu'une adresse représente un point précis et unique du territoire ;
- **Non ambiguë**, c'est-à-dire distinctement différenciable (ne pas présenter de confusion avec d'autres adresses)
- **Géolocalisable**, c'est-à-dire identifiable par des coordonnées ou à partir d'un système GPS et identifiée sur le terrain par un système signalétique (panneau de rue, plaque de numérotation).

La norme AFNOR de janvier 2013 précise qu'une adresse se compose notamment de :

- Un numéro de voie,
  - Un nom de voie (ex : des fleurs).
  - Un type de voie (allée, avenue, boulevard, chemin...),
- Exemple : « 2 RUE DE BRETAGNE ».

## A quoi cela sert ?

L'adressage est un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes, en ayant une adresse unique cela apporte les avantages suivants :

### A Saint-Denis-de-Gastines comment cela a été mis en place ?

Chaque logement de la commune possède déjà une adresse normée, le travail s'est concentré sur la campagne.



Il a fallu tout d'abord définir un type et un nom, présents sur le territoire communal, pour chaque chemin, voie, routes. Dès qu'il y a un carrefour ou un embranchement, il est obligatoire de changer de nom.

Nous avons fait le choix de nommer la voie en fonction d'un lieu-dit à proximité. Cependant certains lieux ont le même nom et sont sur des chemins différents.

Pour la numérotation, il existe deux systèmes différents : métrique et continue ou sérielle

Numérotation métrique (à privilégier)	Numérotation continue
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les numéros représentent la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment (numéros pairs à gauche et numéros impairs à droite en partant du bourg)</li> <li>• Permet d'intercaler des nouveaux numéros de rue sans modifier la numérotation existante.</li> <li>• Évite les numérotations types BIS/TER ou A/B/C</li> <li>• Plus efficace pour l'intervention des services de secours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'attribution des numéros se fait par ordre croissant, à partir du début de la voie</li> <li>• Numérotation d'usage dans les milieux urbains.</li> </ul>



La numérotation métrique a été retenue pour la campagne et la numérotation continue déjà existante en agglomération a été maintenue.

## Quelles conséquences ?

Chaque maison possède dorénavant une adresse unique qui évite les confusions ou erreurs de destination (notamment pratique sur des communes étendues comme la nôtre). Les noms des lieux-dits ne disparaissent pas, il est possible de conserver à son adresse le nom de son lieu-dit. Exemple :

Avant adressage	Après adressage
<b>Pierre DUPONT</b> <b>La Motte</b> <b>53100 MAYENNE</b>	Pierre DUPONT La Motte 246 Route des écluses 53100 MAYENNE

## Actions sociales : Crise sanitaire COVID-19



### Actions en faveur des personnes vulnérables en période de COVID 19

Dans le contexte de la crise sanitaire de Covid19, la commune, le Centre Communal d'Action Social mais également l'Association ADMR se sont mobilisés par le biais de différentes initiatives et actions en faveur des personnes les plus vulnérables et notamment les seniors. Les personnes isolées ont été contactées par téléphone par les services de la communes ou visitées par des élus municipaux afin de conserver un lien social, de s'assurer qu'elles ne rencontraient pas de difficultés et d'apporter le cas échéant une aide appropriée.

### En parallèle, d'autres actions de soutien ont également été organisées :

• **Fabrication de masques par des bénévoles** : un élan de solidarité est né sur la commune de St Denis de Gastines. De nombreuses personnes ayant des talents en couture se sont mobilisées pour créer **plus de 280 masques en tissus pour les Dyonisiennes et Dyonisiens** (apports de tissus, de savoir-faire...). Les masques ont été mis à disposition de la population dans deux commerces locaux (**Le Bar du Centre et Coccimarket**). Nous remercions l'ensemble **des couturiers et couturières** qui se sont mobilisés dès le début de la crise en Mars 2020. Ces masques n'ont pas tous été distribués. Vous pouvez toujours vous manifester pour en récupérer.

• **Distribution de masques par le Département de la Mayenne** : en relation avec l'ensemble des acteurs de l'industrie textile de la Mayenne, le Département de la Mayenne a lancé une commande exceptionnelle de 300 000 masques en tissu lavables et réutilisables qui ont été distribués le 8 mai dernier à l'ensemble de la population. **Sur la commune de St Denis de Gastines**, de nombreux bénévoles se sont aussi manifestés pour aider les élus à la distribution. Nous les en remercions vivement.

• **Distribution de masques par la Préfecture de la Mayenne** : courant juillet, la Préfecture de la Mayenne a livré en mairie, avec l'aide des pompiers du département, deux masques par habitant afin de favoriser le respect des gestes barrières. **Pour la commune de Saint-Denis-de-Gastines**, chaque famille est invitée à venir retirer les masques en mairie. Nous remercions **l'ADMR** qui a également contribué à la distribution auprès des familles. En fonction des besoins constatés, et de l'évolution épidémique, d'autres actions seront susceptibles d'être mises en place au cours des semaines à venir.



# E.H.P.A.D Résidence Bellevue



**Mme Isabelle REDON – 49 ans – Directrice de l’E.H.P.A.D**

Parcours professionnel : Originaire du Sud Mayenne – en poste à l’EHPAD Bellevue depuis juillet 2019 –  
Différentes fonctions : Diététicienne – Responsable qualité sur des établissements hospitaliers (Mayenne - Évron - Ernée - Villaines-la-Juhel) - Directrice EHPAD à Marchenoir (Loir-et-Cher - 41)



*Vous êtes directrice de l’EHPAD depuis plus d’un an, quelles sont vos impressions et sentiments sur cet établissement ?*

**L’EHPAD** est un établissement familial, intégré au sein de la commune, proche du centre bourg avec une relation de proximité. Notre établissement est un véritable lieu de vie qui cultive les valeurs d’un milieu rural. **L’EHPAD** dispose d’une bonne équipe. Le résident est au centre de la réflexion de tout le personnel (soignant, logistique et administratif) ce qui a pour résultat une qualité de services. Néanmoins, des améliorations et des évolutions sont à engager notamment la restructuration de certains équipements, avec des réhabilitations et la création de nouveaux espaces.

*Durant cette année, nous avons connu la pandémie de Coronavirus COVID- 19, comment avez-vous gérée et comment vous êtes-vous adaptée lors de cette crise sanitaire ?*

Durant la première période de confinement (mi-mars – mi-mai), la municipalité nous a apporté une aide matérielle en fournissant des échelles et des chariots pour la restauration des résidents. Du personnel communal a également été mis à disposition de **L’EHPAD** pour aider à l’entretien des espaces. **Le gîte du château du bourg** nous avait proposé d’héberger si besoin notre personnel, durant cette période. Nous avons dû mettre en place des protocoles stricts, pour protéger les résidents des infections du virus. Ils l’ont accepté, conscients que c’était pour le bien de leur santé et celle de leurs familles. Pour compenser l’isolement, les résidents pouvaient communiquer par un système de visio-conférence auprès de leurs familles, puis un espace de rencontre a été créé. Nous avons mis en place des échanges sur les préventions et aménagé la salle de restauration et de multiples petites salles : salle de réunion, chapelle pour appliquer la distanciation sociale. Les résidents se déplaçaient en toute liberté dans l’établissement, sans l’obligation du port du masque. Le 2<sup>ème</sup> confinement en novembre est un peu moins restrictif même si les familles n’en ont pas l’impression car les contraintes liées à la situation sanitaire perdurent.

*Quelle est votre vision de la commune de Saint Denis de Gastines ?*

Depuis ma prise de fonction j’ai pu observer et m’appuyer sur le lien existant avec les associations, très riches sur la commune, sous une forme d’entraide et de partenariat, comme avec **L’ADMR**. Lors des semaines créatives portées par **l’association Au Foin de la Rue**, certains de nos résidents participent activement. Nous entretenons une relation et des échanges avec des acteurs sociaux, par exemple avec le **CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale)** ainsi qu’avec des structures communales comme **le centre de loisirs et le service jeunesse**.



## Périscolaire : Le temps méridien

**Le temps périscolaire est ouvert aux enfants scolarisés de la commune de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h30 à 18h30 en fin de journée. Différentes activités ou des jeux peuvent être proposés. Une étude surveillée est aussi mise en place pour les élèves de l'école élémentaire sur la période du soir.**

### Le temps méridien

Le temps méridien concerne les enfants scolarisés en classe maternelle ou élémentaire. Il permet de proposer aux enfants déjeuner au restaurant scolaire de pratiquer s'ils le souhaitent une activité menée par des professionnels de l'animation. Ce temps se déroule de 12h45 à 13h30. Il peut varier suivant la durée du repas. Il n'est pas obligatoire et reste sur la base du volontariat. Les activités doivent rester assez simples car les enfants doivent être les plus autonomes possibles, tout en étant surveillés par l'animateur référent. Ce sont des activités calmes (lecture, atelier scoubidou, activités manuelles, relaxation...);

Le temps méridien se déroule dans les écoles le lundi, jeudi et vendredi. Le mardi, les enfants des deux écoles participent au temps méridien dans les salles du centre de loisirs, bibliothèque et service jeunesse. Les enfants ont le choix entre temps calme et lecture, jeux de société, ateliers créatifs, projets déco de Noël, projet foin de la rue... Les enfants se positionnent en fonction de ce qui leur plaît sur une période entre chaque vacance scolaire.



## Périscolaire : Plan Mercredi



### Le label Plan Mercredi pour notre commune

Le Label « Plan mercredi » crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Pour les collectivités, ce label permet de mettre en avant des activités de qualité. Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

### PROJETS 2021

- Mettre en place des activités autonomes pour les plus grands.
- Faire des décorations pour les différents temps forts des autres services ou associations (Ex : restaurant scolaire, Au Foin de la Rue...).





## Centre de loisirs



**Le centre de loisirs** a ouvert ses portes pendant toutes les vacances scolaires ainsi que les mercredis. Le mois de juillet a de nouveau été le temps fort de l'année durant lequel 75 enfants ont pu s'épanouir autour de différentes activités.

**Les fins de semaines étaient réservées aux sorties :**

- Le Refuge de l'Arche
- Le Cobac parc
- La visite de la ferme de brebis à Saint Denis de Gastines
- La plage de Donville les Bains
- Le cinéma
- La piscine de Fougères



La venue des pompiers a permis aux enfants de découvrir l'ensemble de leurs missions et les différents types de camions.



L'activité pêche a également été très appréciée des enfants grâce notamment à la présence des membres de la gaule gastinaise. Les veillées ont de nouveau été organisées en 2020, sur le thème de la magie pour les 3-5 ans et sur la cuisine et le jeu du loup garou pour les deux veillées des 6-12 ans.

Deux camps se sont déroulés pendant ce mois de juillet :

### **Chez les bidouilleurs**

14 enfants de 6 à 8 ans sont partis une semaine à Gorron. Ils ont pratiqué de l'accrobranche, de l'escalade, du mountain bord et diverses variantes du golf (golf foot, disque golf...)



## Centre de Loisirs

### Chez les aventuriers



15 enfants de 9 à 12 ans sont partis à La Jaille-Yvon. Dans un cadre agréable, ils se sont initiés au kayak, à l'accrobranche et au Fun Archery.

Ces camps ont rencontré un vif succès auprès des enfants.

Les parents sont conviés chaque année par leurs enfants à venir suivre l'organisation du centre dans la salle appelée "espace parents". Ils y découvrent notamment les photos prises de leurs enfants en activité et peuvent échanger avec les animateurs.



### PROJETS 2021 !

- Poursuivre la sensibilisation des enfants sur la sécurité routière, le tri sélectif, le handicap.
- Organiser des semaines à thèmes (magie, arts, cirque...) en partenariat avec la bibliothèque et le restaurant scolaire.
- Mettre en place un nouveau camp multi-activités pour les 6-8 ans et 9-12 ans.
- Proposer un camp de 3 jours pour les 3-5 ans.
- Conserver le label qualité du plan mercredi en continuant de proposer des activités de qualité sur les mercredis, tout en prenant en compte les créneaux d'activités sportives et culturelles des enfants.
- Maintenir les projets avec les associations dyonisiennes et les rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD.

## Restaurant scolaire

**Le restaurant scolaire est ouvert tous les midis pendant la période scolaire et les vacances scolaires (hormis 3 semaines en août et une semaine à Noël).**

Une moyenne de 82 enfants déjeune au restaurant scolaire depuis la rentrée. Pour l'année 2020, une sensibilisation plus approfondie a eu lieu avec la pesée des déchets alimentaires et du pain après chaque repas. Ce projet est mené par Coralie (stagiaire BPJEPS) en lien avec le personnel du restaurant scolaire. Ces derniers sont satisfaits des résultats au vue des faibles quantités jetées.

### LES TEMPS FORTS POUR L'ANNEE 2021 ...

- . Repas à thème avant chaque vacance scolaire en lien avec le thème du centre de loisirs
- . Galette des rois en janvier
- . Barbecue en juin
- . Repas italien en mars
- . Repas de Noël en décembre



## Service jeunesse (Ados)



Plus de 80 jeunes ont participé aux différentes activités pendant certains mercredis et vacances scolaires

### Les temps forts de l'année 2020

- . Tournois sportifs, sortie VTT,
- . Espace internet, tournois de console
- . Atelier cuisine et concours de cuisine
- . Babyfoot, billard, ping pong, tournois de jeux de société
- . Activités manuelles, ateliers bijoux
- . Sorties patinoire, paintball, space laser, karting,
- . Bowling, cinéma, escape game, moto cross, accrobranche
- . Chantier argent de poche
- . Camps multisports et camps à la mer
- . Soirées à thèmes
- . Action d'autofinancement : lavage de voitures, ventes de gâteaux sur le marché les jeudis des vacances.



### Nos projets de 2021

- Organisation d'une journée au parc Astérix
- Mise en place d'actions d'autofinancement pour la journée Parc Astérix : lavage de voitures, ventes de gâteaux sur le marché les jeudis des vacances scolaires
- Atelier déco pour le festival « Au foin de la rue »
- Nouvelles activités manuelles, ateliers bijoux, atelier couture
- Augmentation des échanges intercommunaux et programmation d'actions en faveur de la commune
- Reconstitution d'un camp multisports et d'un camp à la mer
- Remise en place des chantiers « **Argent de poche** » pour les 16-18 ans
- Et bien d'autres actions émanant de chacun



## Argent de Poche

De le cadre de l'opération «**Argent de Poche**», les jeunes adolescents dyonisiens ont repeint le transformateur électrique et ses abords, situé avenue de l'Hermitage.

Durant certaines périodes des vacances scolaires, la commune propose cette opération «**Argent de Poche**».

Pour tous renseignements et informations : contactez le service jeunesse



## Travaux centre de loisirs

Durant le confinement du mois de mars 2020, **les agents du service enfance jeunesse** ont repeint l'intérieur du centre de loisirs pour lui redonner peau neuve. Les enfants ont pu admirer le travail à leur retour au mois de juin



## Assistantes Maternelles

**Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?**

Liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines

<b>Mme BEDOUET Annie,</b>	3, rue des Lavandières	Tél : 02 43 08 94 33
<b>Mme CHRÉTIEN Maud,</b>	16, rue de Bretagne	Tél : 02 43 00 62 56
<b>Mme MOULÉ Nadia,</b>	28, rue des Roses	Tél : 02 43 00 60 41
<b>Mme PAILLARD Christine,</b>	La Grulière	Tél : 02 43 00 62 91
<b>Mme PERRIER Rachel,</b>	La Rostièrre	Tél : 02 43 00 54 35
<b>Mme ROBLIN Sylvie,</b>	8, impasse des Violettes	Tél : 02 43 00 50 72
<b>Mme VALENTIN Anita,</b>	24, rue de Bretagne	Tél : 02 43 05 35 69

**Covid-19 :** un kit sanitaire pour chaque assistant maternel de la Mayenne

En novembre 2020, la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** et le **conseil départemental de la Mayenne** se sont associés pour doter chaque assistant maternel mayennais d'un kit sanitaire comprenant une solution hydroalcoolique, des masques de protection, des produits désinfectants, du savon doux et des lingettes désinfectantes virucides.

# Éducation : Les Écoles

## École Sainte Jeanne d'Arc - Saint Joseph

### L'équipe éducative

- Classe de PS/MS/GS : Mme **Charlotte WALOP**
  - Classe de CE2/CM1/CM2 : Mme **Hélène DECERF** et Mme **Angélique GAUDIN**
  - ATSEM (aide maternelles) : Mme **Véronique LE BOURDAIS** (remplacée par Mme **Amélie CHEUX**)
- Horaires école : 8h45 – 12h00 / 13h30 – 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi



### L'année 2019-2020 :

Pour la première fois, **l'OGEC** a organisé un loto en décembre 2019, dont les bénéfices ont permis de financer une partie du voyage de découverte. **Les élèves du CP au CM2** sont ainsi partis en classe de découverte à St Martin de Bréhal afin de découvrir le théâtre et le littoral.

Cette année a bien entendu été marquée par la crise sanitaire. Cette dernière a permis de développer l'innovation et la créativité de notre enseignement avec la continuité pédagogique.

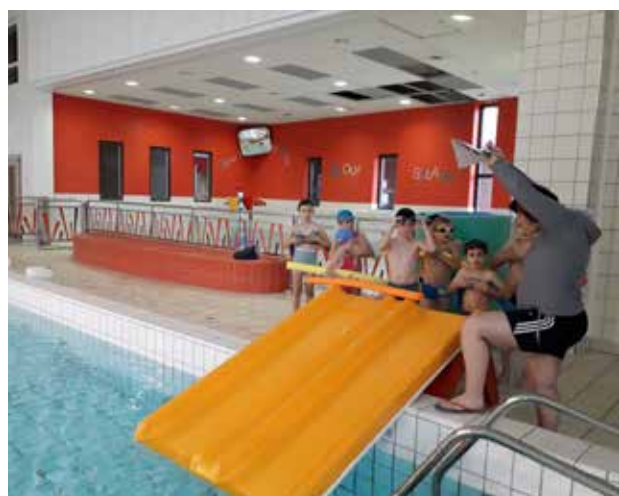
### Les projets à venir :

Les contes et la magie seront nos axes de travail cette année. Le projet théâtre sera également poursuivi. Nous souhaitons par ailleurs inscrire notre école dans une démarche plus écologique, avec entre autres un tri des déchets (stylos, cartouches, compost, ...)

Nous continuons les partenariats avec les écoles et collèges du secteur, l'association **Au Foin de la Rue**, le projet **Musical'Ecoles**.

**L'OGEC est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.**

- Présidente : Mme **Charlène TRILLION**
- Vice-président : M. **Mickaël PELÉ**
- Trésorière : Mme **Aurélien LEBLANC**
- Vice-trésorier : M. **Pascal BOITTIN**
- Secrétaire : Mme **Sandrine GUILLARD**



## L'APEL



**L'APEL, Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre** est la plus importante association nationale de parents d'élèves. Cette association soutient les projets éducatifs des établissements catholiques d'enseignement. Elle est ouverte à tous les parents des enfants de l'école.

Avec toujours le même enthousiasme, les membres de **L'APEL** œuvrent à leur niveau avec l'équipe éducative, pour favoriser des relations harmonieuses, contribuer au dynamisme et à la convivialité de **l'école St Joseph – Ste Jeanne d'Arc**. Ces moments de partage, notamment lors du pot de rentrée, lors du goûter de Noël avec passage du père Noël, lors de rencontres parents-école (sur le thème de la différence en 2020) sont des instants privilégiés, toujours très appréciés des participants. La fête de l'école, avec son défilé costumé des enfants, le repas, la kermesse gratuite des enfants, participe également au développement du lien social dans notre commune, dans et hors de l'école.



L'année scolaire est ainsi marquée par divers projets, événements, rencontres-parents .... Les fonds récoltés contribuent au financement d'achats de matériel pédagogique, de jeux d'extérieur (vélo taxi...), de projets, de sorties scolaires (notamment le voyage à St Martin de Bréhat pour les élèves du **CP au CM2** en mars 2020). Ainsi, l'ensemble des familles bénéficient de réductions pour les sorties et projets. Les élèves disposent de matériels, livres, jeux plus récents... contribuant à leur développement et à leur épanouissement. Nous remercions vivement la disponibilité, le talent et l'enthousiasme des bénévoles (parents, grands-parents), de l'ensemble des personnes qui s'activent lors de l'accompagnement des sorties scolaires, à la piscine, lors de l'entretien et la mise en sécurité de l'école ... et ce, tout au long de l'année scolaire.

*Rencontre parents-école sur le thème de la différence*

Merci à nos partenaires pour le prêt de leurs locaux.

### **Le bureau de l'APEL pour l'année scolaire 2019-2020 :**

. Présidente : Mme **Laura Gobbé**

. Vice-présidente : Mme **Céline Durand**

. Trésorière : Mme **Mélanie Braneyre**

. Trésorière adjointe : Mme **Lucie Gobbé**

. Secrétaire : Mme **Myriam Delangle**

A vos agendas : Rendez-vous le dimanche 13 juin 2021, pour la fête de l'école !



*Achat Vélo-taxi*



*Goûter de Noël*



## École Publique Jacques Prévert

### L'équipe éducative

- Classe maternelle CP CE1 : Mme **Magali Lecrenay**
- ATSEM (aide maternelles) : Mme **Déborah Lucas**
- AESH (aide individuelle) : Mme **Laurine Louveau**
- CE2 CM1 CM2 : Mme **Claire Garin**

Les représentants de parents d'élèves élus :

- Titulaires : Mr **David Rousselet** et Mme **Anne Vaugenot**
- Suppléants : Mr **Magali Rigouin** et Mme **Chantal Cheminant**

Horaires école : 9h – 12h / 13h30 – 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

### L'année 2019-2020 :

**Projet citoyen** : les élèves de CE2 CM1 CM2 ont étudié et débattu autour des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité).

• **Hôtels à insectes** : les élèves de CP, CE1, CE2, ont étudié les insectes et leur habitat. Ils ont fabriqué 5 hôtels à insectes qui ont été installés dans la cour de récréation.

• **Un tour du monde au travers des voyages** de « Stanley ». Le bilan est très positif pour les élèves de maternelle, CP et CE1 qui ont envoyé ou donné une figurine à des résidents ou des vacanciers dans différents pays du monde. Les élèves reçoivent un e-mail, des photos et Stanley revient à l'école par la poste. Les parents ont été sollicités pour rechercher des participants. Au total, 14 courriers ont été reçus des 5 continents. Un message du Canada a été reçu pendant le confinement, permettant de faire du lien entre l'école et les familles. Ce projet a permis de travailler la géographie, la lecture, la production d'écrit et l'écriture.

• **Projet pendant le confinement** : « Un dessin pour l'EHPAD » a été mis en place pour recréer le lien entre les familles et l'école et soutenir les seniors de l'EHPAD. Les élèves ont réalisé des dessins qui ont ensuite été envoyés à l'EHPAD de St Denis de Gastines. Ce projet a été mis en valeur à travers un article de presse publié dans Ouest France.

### Les projets à venir :

- Sortie scolaire St Pair Sur mer : annulée pour cause de confinement, elle a été reprogrammée pour le printemps 2021.
- Confection d'une boîte à livres pour promouvoir la lecture et les échanges de livres.
- Projet Musical'Écoles et association Au foin de la rue.



Fresque cour de l'école



## L'Amicale Gastinaise



**L'amicale** est une association conviviale, composée des parents de l'école, ayant pour objectif de recueillir des fonds pour soutenir les projets des enseignantes.

Si l'année 2020 a été marquée par une annulation de nos événements, les manifestations de l'année 2019 (vide-greniers, repas dansant concours de pétanque) ont permis de réunir des fonds afin de mener à bien les projets à venir.

Les années précédentes, les enseignantes ont proposé aux élèves des projets en partie financés par l'amicale, notamment :



*Séjour ski 2018*

- La réalisation, avec l'aide d'un artiste peintre d'une fresque pour décorer l'extérieur de l'école,
- Un voyage au ski...

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration pour cette année (dont un voyage scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école), et l'amicale Gastinaise aidera autant que possible en réinvestissant les bénéfices des événements dans les projets des enseignantes.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que la municipalité sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser les nouvelles manifestations :

- Repas dansant : samedi 27 mars 2021
- Vide grenier : dimanche 20 juin 2021
- Concours de pétanque : samedi 25 septembre 2021

### **Le bureau de l'Amicale :**

- Présidente : Mme **Magali RIGOUIN**
- Trésorière : Mme **Chantal CHEMINANT**
- Secrétaire : Mme **Élisabeth POUSSET**

- Vice-présidente : M. **David ROUSSELET**
- Vice Trésorier : Mme **Aurélie CERISIER**
- Vice-Secrétaire : Mme **Mylène ROBLIN**



*Repas Dansant*



*Concours de pétanque*





## Bibliothèque



### **L'inscription et le prêt sont gratuits.**

La bibliothèque possède un fond important de livres, elle est alimentée en partie par des achats communaux, par la bibliothèque départementale de prêts et le réseau lecture de la Communauté de communes de l'Ernée.

Il est possible de consulter et d'emprunter des livres enfants et adultes, des BD, des polars, des ouvrages de science-fiction, des romans, des albums et des documentaires. La bibliothèque possède également des abonnements à des revues pour enfants (Ex : Popi, I love english, youpi, images doc, okapi) et pour adultes (Géo, Que choisir, réponse à tout, marmiton, système D). Des DVD et jeux vidéos peuvent également être empruntés.

### **Les règles durant la crise sanitaire**

La bibliothèque s'adapte suivant les directives du gouvernement.

### **Protocole sanitaire imposé pour l'ouverture de la bibliothèque :**

- o Ouverture aux horaires habituels
- o Possibilité d'accéder à la bibliothèque en respectant les gestes barrières (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée, respect de la distanciation)
- o Pas de lecture sur place.

### **Pendant le confinement :**

- o Les locaux ne sont pas accessibles
- o La bibliothèque continue de prêter des ouvrages
- o Réservations soit par téléphone, par mail ou en ligne [https://erneec3rb.org/opac\\_net/](https://erneec3rb.org/opac_net/)
- o Prendre un rendez-vous pour retirer les documents
- o Tous les retours seront à déposer dans une caisse à l'entrée de la bibliothèque.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous appeler, nous nous organiserons toujours pour vous accueillir. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite bon courage, de bonnes lectures et de prendre soin de vous.

### ***La bibliothèque recherche des volontaires***

Du lundi au vendredi, **Sylvie**, bibliothécaire, vous accueille les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Les samedis de 10h à 12h30, des volontaires vous accueillent. Les volontaires assurent des permanences un samedi sur quatre. La bibliothèque recherche deux nouveaux volontaires pour remplacer des départs. Nous recherchons des personnes motivées, accueillantes, qui ont une appétence pour la lecture ou/et le numérique.



## Inter-Associations

**Durant l'été, la Fête de la moisson, l'Endurathlon et Au Foin De La Rue, ont été contraints d'annuler leurs événements sur la commune de Saint-Denis-de-Gastines.** Au-delà du plaisir d'accueillir leurs publics, leurs compétiteurs, les événements de ces associations sont des rendez-vous importants pour leurs bénévoles.

Les trois associations ont donc décidé d'organiser ensemble une journée, s'appuyant sur leurs différences et leur complémentarité, pour que les bénévoles se rassemblent, à défaut d'avoir pu le faire cet été. Au total 200 bénévoles se sont réunis au **Centre de Loisirs de Saint-Denis-de-Gastines !**

### Au programme de ce dimanche 6 septembre

Le matin, différents trajets de randonnées à pieds ou à vélo étaient proposés aux volontaires. VTT, vélo électrique, vélo de route, marche, il y en a eu pour tous les goûts sur des trajets entre 6 et 60km !

A partir de midi, un pique-nique géant était organisé dans la cour du centre de loisirs pour un moment de convivialité. Des commerçants de la commune et un foodtruck étaient également présents pour proposer buvette et restauration à celles et ceux qui auraient oublié leurs pique-niques ou souhaitaient ne pas s'encombrer !

L'après-midi, les bénévoles des différentes associations ont pu se retrouver et échanger autour de divers jeux, rythmé par l'énergie communicative des Allumés du Bidon, un SteelBand venu faire danser petits et grands. Entre parties de volley-ball, de pétanque ou de palets, les bénévoles ne se sont pas ennuyés !



## Au Foin de la Rue

**De 2020 on pourrait ne retenir que la Covid-19, le confinement, les annulations d'événements,** l'invention du terme "distanciation sociale" alors même que l'on se bat pour le créer et le maintenir justement, le lien social, qu'il y ait distance physique ou non !

Mais à quoi bon ? Il est bon aussi de se souvenir de ce que nous avons pu vivre, et pourquoi il faudra se mobiliser encore et encore pour que l'année qui vient de s'écouler ne devienne pas notre lot quotidien...

### Le festival et ses à-côtés...



Après l'édition 2019 du festival, une vingtaine de bénévoles se sont organisés en groupes de travail durant l'été pour imaginer un nouveau format et faire face aux enjeux actuels : hausse des cachets des artistes, baisse de fréquentation, hausse des festivals sur le territoire, etc... Il a notamment été décidé de passer de 4 à 3 scènes et de réduire le nombre d'artistes à 21 au lieu de 25 les années précédentes. Ces décisions difficiles ont été prises lors de l'assemblée générale 2019 pour permettre à l'association d'augmenter la part du budget artistique du festival et donc assurer un meilleur équilibre entre têtes d'affiches et artistes émergents. En parallèle, l'équipe salariée s'est renouvelée suite au départ de **Maxime Leduc**, programmateur et ré-

gisseur, **Bastien Bonhoure**, chargé de communication et **Julie Aubry**, chargée des actions culturelles et de la régie de l'Étang. C'est donc **Thierry Bidet** qui a été recruté en intermittence pour la programmation, **Adrien Bernichan** en intermittence également pour la régie générale, **Clarisse Dieulois** en CDI pour la communication, les partenariats et la billetterie ; et **Marion Fouchet** en CDD pour les actions culturelles et la vie associative. **Lisa Bélangeon** reste fidèle au poste et a évolué vers un poste de coordination générale.



## Au Foin de la Rue



L'envie de commencer à communiquer tôt sur tous ces changements s'est vite fait sentir, nous étions impatients de dévoiler toutes les nouveautés qui se préparaient. Les premiers noms ainsi que la nouvelle affiche ont été dévoilés dès décembre 2019 pour le plus grand bonheur du public. Les ventes de billets avaient 10 semaines d'avance par rapport aux années précédentes !!

Cette dynamique a, comme chacun le sait, été stoppée net par l'arrivée du Covid-19 et l'annonce du gouvernement du 13 avril qui interdisait aux festivals d'été de se tenir. L'espoir de voir ce nouveau format était tellement fort que la plupart d'entre nous étions

sous le choc. Mais très vite, il a fallu se relever les manches pour affronter ensemble la crise. De nouveaux groupes de travail se sont formés pour gérer l'annulation. Les premiers éléments financiers nous laissaient entrevoir une situation très difficile. C'est pourquoi suite aux nombreux messages de soutien que nous avons reçus, nous avons décidé de mobiliser notre public pour continuer ensemble l'aventure **AFDLR**. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé !

Une fois sortis de la tempête, nous nous sommes réunis pour échanger sur les perspectives de 2021. La situation financière ayant été rétablie par les différentes subventions, aides de l'état et le fonds de soutien, il a été choisi de reporter la programmation prévue pour 2020 en 2021. Cette décision prise tout début juillet a été annoncée au public le samedi 4 juillet, jour où aurait dû avoir lieu le deuxième jour du festival.

En septembre, **Marion Fouchet** a quitté l'association et c'est **Adèle Gobillard** qui nous a rejoint pour reprendre les missions de logistique et coordination bénévoles.

Depuis toujours, **Au Foin De La Rue** est attentive à préserver son environnement et limiter son impact écologique. En janvier 2020, le festival a signé la charte Drastic on Plastic et s'est engagé aux côtés de 60 autres festivals en France à réduire son utilisation de plastique à usage unique.

Chaque année, la commission Accès Pour Tous de l'association travaille sur des projets innovants pour accueillir le public empêché tout aussi bien que le grand public. Cette année, le choix s'est porté sur la refonte du site web [www.aufoindelarue.com](http://www.aufoindelarue.com) pour qu'il soit accessible aux personnes en situation de handicap. Plusieurs options sont disponibles pour améliorer la lecture, l'écoute ou la compréhension.

Le thème du festival 2020 était Flower Power. Il a été voté par les bénévoles à l'automne 2019 lors de la Journée de l'asso. Au-delà de l'envie de voir le site du festival fleurir, ce thème résonnait comme une volonté de rassembler autour de la musique, non sans référence au festival Woodstock de 1969 et au mouvement hippie.



## Au Foin de la Rue

### Les week-ends déco

Cette année, 8 week-ends sont prévus pour réaliser la scénographie du festival 2021, le thème Flower Power, prévu en 2020 a été conservé. Rendez-vous les 20 & 21 février, 13 & 14 mars, 27 & 28 mars, 10 & 11 avril, 8 & 9 mai, 22 & 23 mai, 5 & 6 juin, 19 & 20 juin, ça se passe à "La Grange" rue Pasteur !

### **Weekend de retrouvailles bénévoles**



Malgré l'annulation du festival, les membres d'**Au Foin De La Rue** ont tenu à organiser un rassemblement associatif sur le weekend où devait se dérouler son événement. Les bénévoles de l'association étaient tous conviés au **Château du Bourg de Saint-Denis-de-Gastines** pour un weekend de retrouvailles festif et convivial. Des jeux et autres animations étaient organisés afin de permettre à toutes et tous de se retrouver dans la bonne humeur, afin de faire perdurer le lien social et l'engagement bénévole, si cher à l'association.



### **Projet de la Rue de Bretagne**

Depuis 6 ans, un projet scénographique est mené par des habitants du Bourg. En concertation avec **Au Foin De La Rue**, ils imaginent une scénographie, en lien avec le thème annuel du festival. Leurs réalisations annoncent les festivités et sont visibles dans la rue principale de **St Denis** entre début juin et début septembre

Pour la première fois en 2020, la scénographie a pour partie était réalisée lors d'ateliers partagés qui ont eu lieu à l'**EHPAD Bellevue** - des résidents, des Dyonisiens et des membres de structures sociales se sont retrouvés pour faire ensemble. (**EDI d'Ernée, ITEP d'Andouillé**). En parallèle, de multiples ateliers autonomes ont pris place pour compléter les décorations Flower Power de la rue : dans les écoles primaires, **le centre de loisirs, le service jeunesse, le RAM**, et chez les habitants.



## Au Foin de la Rue

En 2021, la construction de la scénographie reprendra dès novembre, les ateliers partagés dès janvier, sur le même thème et avec de nouvelles idées !



### Parcours diversité culturelle

Au fil des années, l'association a tissé des liens avec plusieurs structures médico-sociales du département qui travaillent avec des publics divers : personnes en situation de handicap physique ou mental, jeunes déscolarisés, personnes en difficulté d'insertion sociale, migrants...

Ils prennent part aux projets du festival de différentes manières :

#### **Soit en lien direct avec les responsables de commissions.**

- Réalisation de bâches avec les tentes usagées laissées au camping.
- Décoration des loges de la Guinguette, etc.

#### **Soit en autonomie complète.**

- Création de mobile aérien

#### **Soit en participant à nos différents chantiers :**

- Construction scénographique, montage et démontage du festival.

L'association souhaite poursuivre en 2021 tous les projets qui n'ont pas pu voir le jour suite à l'édition annulée.



## Au Foin de la Rue

### Projets culturels confinés



Pendant le confinement, nous avons souhaité garder le lien avec nos bénévoles !

Nous avons tenté de stimuler leur créativité à travers des newsletters dédiées à de la création, tous les vendredis, durant un mois.

3 projets distanciés pour répondre au thème FLOWER POWER sont donc nés :

**Atelier création de fleurs en différents matériaux :** Il a été proposé aux bénévoles de fabriquer ces fleurs, puis de décorer leurs fenêtres avec, en attendant nos retrouvailles. Toutes les créations pourront être valorisées dans la scénographie du festival.

**Dessine la prog' AFDLR 2020 :** Nous avons invité les bénévoles à dessiner en écoutant les musiques de la programmation 2020, leurs émotions et ressentis. Les dessins seront valorisés au sein des loges artistes.

**Atelier d'écriture :** Nous avons proposé à nos bénévoles d'écrire sous forme d'haïkus un vœu ou un souhait. Les écrits collectés devaient être présentés sur un arbre à souhait collaboratif.

### Tiers-lieu

Après avoir été invité à ré-intégrer le comité de pilotage du tiers-lieu du bourg de **Saint-Denis-De-Gastines**, l'association a dû se positionner sur son intention ou pas d'intégrer les locaux du tiers-lieu à son ouverture (2022). La mairie ayant eu besoin d'un positionnement définitif de l'association début septembre, divers éléments ont poussé le conseil d'administration de l'association **Au Foin De La Rue** à décliner sa proposition de déménagement dans le lieu. Notamment le différé de construction de la coque atelier qui ne permet pas de répondre au besoin devenu urgent de l'association exprimé il y a 5 ans à la naissance du projet : une nouvelle solution pour ses ateliers et les réunir au même endroit que ses bureaux. Il n'empêche, qu'au même titre que les autres acteurs associatifs ou citoyens de la commune, l'association continuera à participer à la réflexion autour de ce projet collectif.



## Au Foin de la Rue

Des événements proposés toute l'année - ou presque !

### Les Soirées Rouges



Chaque dernier jeudi du mois, à 20h17, rendez-vous au **Cinéma Le Majestic d'Ernée** pour une projection du cycle « cinéma & musique », 3€80 la séance, surprise bonus souvent compris !  
Pour ne rien manquer cette saison, rendez-vous ici : <https://www.facebook.com/lessoireesrouges/> ou sur notre site web [www.aufoindelarue.com](http://www.aufoindelarue.com)



### Le Barathon et Peace&Lobe

Cette année, **AFDLR** aurait réuni deux de ses événements au sein d'une semaine de la pratique musicale amateur, du 23 au 28 novembre 2020. Ils seront reportés au 1er trimestre 2021

**Peace and Lobe** aura lieu à l'espace Clair de Lune d'Ernée. Ce concert a un objectif pédagogique de sensibilisation aux risques auditifs. Il est destiné à des collégiens et lycéens.

**Le Barathon** (version covid-compatible) aura lieu à Mayenne, 6 établissements proposeront des concerts. Merci aux Ballot'in 53 qui, grâce à leurs résultats lors de treks à l'international ; et grâce à l'organisation du Barathon 2019 ont récolté près de 1000€ pour la commission Accès Pour Tous d'**Au Foin De La Rue** !





## Au Foin de la Rue

### La soirée en partenariat avec la 3E - Concert de Titi Robin



Chaque année, **Au Foin De La Rue** s'associe à la **3E**, la **saison culturelle de la commune de l'Ernée**, pour organiser un concert en commun. Le 25 janvier 2020, les équipes d'Au Foin De La Rue et de la 3E se sont mélangées avec brio pour accueillir le concert de Titi Robin. Le 6 février 2021, nous vous invitons à venir voir David Krakauer.

### Viens imaginer ton été dans le bourg + concert de Mazarin



Après l'annonce de l'annulation de son festival estival, l'**association Au Foin De La Rue** a cherché à redynamiser la vie culturelle et sociale du bourg de **Saint-Denis-de-Gastines**. C'est pourquoi une soirée concert était organisée le vendredi 26 juin dans la rue principale du village. En fermant la circulation, l'association a permis aux commerçants de la rue d'installer leurs tables sur le passage afin de créer une ambiance conviviale et festive, animée par la douce voix de **Mazarin**, artiste local. Cet événement avait également pour but de favoriser les échanges entre habitants dans l'idée

d'organiser des projets communs pour animer l'été. Les conditions sanitaires n'auront pas permis à ces nouveaux événements de voir le jour, mais les idées ont germé et la volonté d'organiser ensemble reste présente. La soirée fut un franc succès avec plus d'une centaine de personnes réunies entre 19h et minuit.



## Au Foin de la Rue

### Au Foin De La Lune



Le samedi 12 septembre 2020 a signé le retour du festival **Au Foin De La Lune** pour sa neuvième édition à l'Espace Louis Derbré, d'Ernée. L'agora construite par le célèbre sculpteur est un lieu idéal pour accueillir cette proposition familiale et gratuite.

Plus de 150 personnes ont participé à notre balade surprise et près de 400 personnes se sont réunies pour nos deux concerts du soir. Nous avons eu la joie de constater le succès de ce premier événement organisé par l'association depuis le mois de juin, il semblerait que les rassemblements culturels nous aient manqués !

Cette année, le programme se composait de : Le Bar-Je (entresorts ludiques), F'POK (fanfare), La Cie Bien dégagé derrière les oreilles (tableaux insolites, entresorts), Merienda (folk), Wardencllyffe (pop-rock), Sté-

nopé (électro).

Les bénévoles d'**Au Foin De La Rue** tenaient une buvette et une restauration sur place afin de permettre à nos marcheurs et à notre public de se restaurer sur place !

### **L'accompagnement et la vie associative**

#### **Formations Bénévoles**

Depuis ses débuts, **Au Foin De La Rue** a pris à cœur son rôle de favoriser l'échange de savoirs entre ses bénévoles dans les différents domaines. N'hésitez pas à proposer les thèmes qui vous intéressent que ce soit pour apprendre ou pour transmettre !

En novembre 2019, en partenariat avec le Grand Nord qui nous accueillait, et Tribu Familia, les bénévoles d'**Au Foin De La Rue** ont pu se former aux techniques du son, aux notions de balances, ...

Ces bénévoles ont pu être accueillis lors du concert de Titi Robin pour voir en pratique et en action l'accueil d'un groupe professionnel !



#### **Ressourcerie**



Sollicitée pour des conseils divers allant de la création d'une association au montage d'un événement, **Au Foin De La Rue** est devenue un acteur identifié dans l'accompagnement de projets associatifs. Avec son local déco, elle est également devenue une véritable Ressourcerie de matériel pour les initiatives locales : elle prête son matériel aux associations dionysiennes, et loue à tarifs avantageux à celles du territoire Mayennais.

#### **Comité synthétiseur**

Suite aux conclusions de l'accompagnement RH et aux questions soulevées, le conseil d'administration a souhaité tirer profit de cette année sans festival pour déléguer à un groupe de travail une formalisation du projet de l'association. Celui-ci a été voté lors de l'assemblée générale le 10 octobre dernier et sera disponible sur le site internet de l'association.



## Au Foin de la Rue

### Journée de l'asso



La journée de l'association a été forcément particulière cette année, resserrée et sur inscription, elle a rassemblé une quarantaine de personnes à l'assemblée générale, et environ la moitié est restée passer la journée et la soirée au **Château du Bourg** : imaginer la suite, réfléchir aux projets, discuter réduction des déchets etc etc... un temps qui a su être convivial malgré la situation !

**Quelques chiffres concernant la journée du 10 octobre 2020**

- 40 votants à l'Assemblée Générale.
- Une cinquantaine de participants sur la journée.
- 1 après-midi jeux
- 1 soirée musicale.

**AU FOIN  
DE LA  
RUE**  
ÉTHIQUE &  
ÉCLECTIQUE

## Le Comité des Fêtes



Relancée en 2017 notre Association a la volonté d'apporter de l'animation sur le territoire.

En raison du coronavirus, le comité a dû annuler le concert de cors de chasse, la fête bretonne et les 120 ans du comité. Toutefois, avec l'autorisation de la Préfecture, nous avons pu maintenir le Marché du Terroir lors duquel ont été exposées des voitures anciennes et sportives. Le public a également pu profiter d'un concert du groupe folk rock «HOME MADE JAM».

L'évènement a attiré de nombreuses personnes tout au long de la journée.

Le **Comité des Fêtes** remercie les exposants, le groupe local, les propriétaires de véhicules anciens et la municipalité pour l'aide apportée à l'organisation.

Le comité remercie également le CREDIT AGRICOLE pour son soutien à notre manifestation.

### **Programme 2021 (suivant le contexte sanitaire) :**

Nous organiserons la soirée cors de chasse début 2021. Dimanche 12 septembre 2021, seront célébrés les 120 ans du comité des fêtes ainsi que la deuxième édition de la fête bretonne.

Tous les groupes retenus en 2020 seront présents en 2021 et nous vous proposerons plusieurs autres surprises tout au long de l'année.





## Orchestre d'Harmonie



2020 promettait d'être une nouvelle année pleine de musique et de beaux projets pour la quarantaine de musiciens de l'**Orchestre d'Harmonie de Saint-Denis de Gastines** !

Le 28 mars, devait avoir lieu un concert « Autour du piano », commun avec l'**Orchestre Symphonique de la Haute Mayenne (OSHM)**. Ce concert était organisé au profit de l'**Epicerie Sociale de la Communauté de Communes de L'Ernée**.

Malheureusement, moins d'une semaine après une répétition au Grand Nord à Mayenne, nous apprenions que le confinement allait nous contraindre au silence musical pour quelques semaines...

Les répétitions se sont achevées. Les musiciens sont rentrés chez eux, les instruments rangés dans les boîtes, avec un étrange sentiment de déception et désœuvrement. Quelle tristesse de voir toutes ces heures de travail ne pas se concrétiser dans un moment d'échange avec le public !

Les semaines et mois ont passé. Avec eux, une cérémonie officielle bien particulière pour un 8 mai durant lequel les rues de **Saint-Denis** n'auront pas résonné du son des tambours et des clairons.

Juin devait offrir aux mélomanes le point d'orgue final de l'année musicale de l'école de musique intercommunautaire : Musique en fête. Ce grand rassemblement devait avoir lieu à **Saint-Denis** mais ne verra pas le jour (enfin pas en 2020, puisqu'il est tout de même reporté en juin 2021). Ce devait être l'occasion pour l'**Orchestre d'Harmonie** d'accompagner les jeunes musiciens dyonisiens de Musical'école et de partager quelques pièces avec les orchestres d'Ernée et d'Andouillé. Ce n'est que partie remise !

Au vu des règles liées à la crise sanitaire et grâce à la mairie de **Saint-Denis**, les musiciens de l'orchestre ont finalement pu se réunir pour deux répétitions fin juin. Drôle de reprise aux airs de fin d'année... Mais le plaisir de se retrouver et de rejouer ensemble a permis d'oublier, l'espace d'un instant, la morosité et la crise omniprésente.

Après deux mois d'été marqués par le report de la **Fête de la Moisson**, les répétitions ont pu reprendre fin août pour la préparation d'un nouveau **Concert de Sainte-Cécile**. Malgré les incertitudes qui planaient encore sur l'organisation des manifestations culturelles, les musiciens avaient à cœur de retrouver le chemin de la salle de musique et de déchiffrer un nouveau programme.

Le 17 octobre, nous avons maintenu notre soirée andouille-purée, sous forme de vente à emporter. Elle a été un vrai succès dans cette année si particulière. Les invités ont pris plaisir à se retrouver en petits groupes pour partager ce repas dans la simplicité et la convivialité.

Fin octobre, l'annonce d'un nouveau confinement nous oblige à nouveau à rester chez nous. Nos instruments de musique ne résonneront pas dans les rues de **St Denis** pour le défilé du 11 novembre, pour le traditionnel défilé de **Sainte Barbe et Sainte Cécile**.

Et le samedi 21 novembre, le **Concert de Sainte-Cécile**, où nous réunissons les différents ensembles de la commune : **Ensemble de Clairons, Orchestre Junior, Chœur des Collines et Orchestre d'Harmonie** est réduit au silence.

**Maintenant, pensons à nos projets 2021** !... Avec l'orchestre symphonique de la Haute Mayenne, nous espérons pouvoir proposer un concert au printemps... Dès que nous le pourrons, nous nous retrouverons en répétition pour préparer un beau programme. Nous allons faire tout notre possible pour réaliser la **fête de la moisson**.



## Famille Rurales

Par cet air plutôt maussade, dû à la pandémie du covid, notre association n'a pu tenir ses engagements envers de ses adhérents. Elle offre en temps normal différentes activités permettant de se rencontrer, échanger, apprendre et tout cela dans la bonne humeur. On peut se retrouver autour de :

**La Gym douce**, habituellement le lundi matin, actuellement en pause, en attente de jours meilleurs...

**L'Art Floral**, animé par **Sylvia** le mardi soir. Cette année, un groupe se sera réuni autour de notre animatrice, le 7 février pour la confection d'un bouquet de La St Valentin. Un autre cours aura eu lieu le 6 octobre, en appliquant la réglementation en vigueur.



**La Cuisine** : Dernier cours en décembre 2019 avec M. **Foiry** qui a rendu son tablier pour vraiment profiter de ses proches et de sa retraite.

Merci à lui pour les bons moments passés.

Ensuite petite pause. Il avait été envisagé en novembre un menu innovant 100% végétal et sans cuisson, qui a dû être annulé.



**La Couture** : Le mercredi soir de 20h15 à 22h15, salle du rez-de-chaussée de la mairie, nos apprentis couturières viennent se perfectionner. **Mathilde** leur transmet son savoir-faire.

**Contact** : **Christine PAILLARD**, présidente / **Tél** : 02 43 00 62 91 / **mail** : paillard.al@orange.fr



## A.F.N et autres conflits



La crise sanitaire a empêché l'**amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits** d'être présents comme tous les ans.

Pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, en accord avec M. le Maire, nous nous sommes retrouvés au monument aux morts avec quelques personnes dont le porte-drapeau de 39-45 pour le 11 novembre. Après la lecture par M. le Maire du message du Président de la république, nous avons observé une minute de silence suivie d'un dépôt de gerbes offertes par la municipalité.

En 2020, le dernier représentant des Anciens Combattants prisonniers de guerre 39-45, **Elie Deniau**, nous a quitté.



**Hommage à Elie Deniau** : « le conseil d'administration de l'amicale avait émis le souhait que votre drapeau (le drapeau des anciens combattants des 39-45) repose sur le cercueil du dernier survivant. Le hasard de la vie a voulu que ce soit toi qui ait été pendant de très nombreuses années le porte-drapeau des combattants de 39-45. Une dernière fois, ce drapeau accompagné de celui des **AFN** s'est présenté devant ta dépouille. C'est avec une certaine émotion que je l'ai déposé sur ton cercueil où il repose pour toujours. Je me suis permis d'ajouter dans mon petit mot d'adieu pour te dire que, pour moi et mes camarades **AFN**, tu as été et tu resteras un exemple de patriotisme et de dévouement envers le monde combattant. »

## Généralions Mouvement



Notre assemblée générale s'est tenue le jeudi 6 février 2020 en présence de Monsieur **Yvon DELCOURT**, président départemental, et Monsieur **Thierry CHRETIEN**, Maire.

Le tiers sortant a été réélu et trois nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration : **Anne-Marie DESCHAMPS, Jacqueline QUINTON, André BAHIER**. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le conseil d'administration s'est réuni le 7 février pour élire le bureau qui reste inchangé.

### Constitution du bureau :

- Co-Présidentes : **Marie-Claude BRIÈRE et Suzanne DENIAU,**
- Vices présidents : **Odette LEFÈVRE, Marcel DENIAU, Georges HAMON,**
- Secrétaire : **André CHOPIN,**
- Secrétaire Adjointe : **Madeleine PERRIER,**
- Trésorier : **Marcel MÉRIENNE,**
- Trésorière adjointe : **Marie-Thérèse LE LABOURIER.**

Du fait du contexte sanitaire Covid-19, l'Assemblée Générale a été notre dernière manifestation car nous avons dû suspendre toutes nos activités jusqu'à nouvel ordre.

Dès que les règles sanitaires le permettront, le club reprendra toutes ses activités pour retrouver l'amitié, la gaieté et la bonne humeur au sein de notre association, et bien sûr en respectant les consignes sanitaires.



## La Jeune Garde Basket

Et oui, la saison 2019/2020 s'est arrêtée le 15 mars, la soirée Basket-Foot a fini en plats à emporter et le tournoi familial annulé.

La reprise de la saison 2020/2021 était donc TRES attendue. Après une reprise en septembre, la saison s'est à nouveau arrêtée. Pour combien de temps ? Restons positifs.

Nous sommes actuellement 83 licenciés, avec 25 enfants de moins de 11 ans (le mini basket) et la création d'une 2ème équipe de seniors garçons.

Pour certaines catégories, nous continuons à nous réunir avec les clubs de Ernée et St Pierre des Landes pour des ENTENTES.

### Liste des équipes par niveau avec leurs référents:

- L'école de basket avec 14 enfants : **Catherine Legros**
- U11 Poussines Mixtes (6) : **Gwladys Courteille**
- U11 Poussins (5) : **Jonathan Sepré**
- U13F Benjamines (4) : **Solène Hameau** Entente portée par St Pierre
- U15F Minimes (9) : **Michèle Mérienne** Entente avec St Pierre portée par St Denis
- U15G Minimes (2) : Entente portée par Ernée
- U18 Cadettes (9) : **Catherine Royer** et **Annabelle Hatte**
- Pré Région Seniors Féminines (10) : **Clément Chauchis**
- DM2 1 Seniors Masculins (8) : **Catherine Legros**
- DM2 2 Seniors Masculins (7) : **Antoine Gournay**



A domicile, nous pouvons compter sur les joueurs de tout âge pour tenir la table « e-marque et chrono » sans oublier l'arbitrage.

### Les entraînements :

Les entraînements sont assurés par **Davy SOUBEYRAND**, diplômé Brevet d'Etat, le mercredi :

- 10h20-11h50 les U11F et G
- 13h45 – 15h10 les U13F et U15G
- 15h15-16h15 l'école de basket
- 16h20-17h45 les U15F

Puis, entraînement seniors, assurés par les joueurs 20h00-21h30

Enfin, le vendredi : 18h45-20h00 U13F, U13G et U15F assuré par les seniors.

20h00-21h30 les U18F et les seniors par les joueurs

Aux vacances d'octobre, nous avons proposé 2 journées Basket (enfin 1 seule, et oui on a été confiné la 2ème) aux jeunes du club. Elle était encadrée par **Davy**.

Et les U15F ont pu aller à St Pierre des Landes, à une journée ECOLE D'ARBITRAGE. D'autres journées seront proposées pendant les prochaines vacances.

Le bureau :

- Présidente : **Catherine Legros**
- Vice-présidente et correspondante: **Michèle Mérienne**
- Secrétaire : **Valérie Martin**
- Trésorière : **Laëtitia Dufeu-Fontaine**



Pour tout renseignement : [www.jeunegarde-basket.fr](http://www.jeunegarde-basket.fr) ou 02 43 00 53 50 ou 06 20 02 93 86

**Prenez soin de vous et à très vite de se retrouver dans la salle de basket.**



## Le Club de Judo



Les cours de judo s'adressent aux enfants de 4 ans et plus ainsi qu'aux adultes, même débutants. L'association comprend 84 adhérents. Les cours sont assurés par **Benjamin GOUGEON**.

### Horaires des cours :

Mardi : 17h30 18h15 baby 4 à 6 ans

Samedi : 9h30 10h30 enfant 7 à 11 ans 18h15 19h15 enfant 7 à 11 ans  
10h30 12h00 ado 12ans et adultes 19h15 20h30 ado 12ans et adultes

Première licence à 130€ - la deuxième à 120€ - Possibilité essai gratuit.

Une séance de taïso (entretien cardio, assouplissement, renforcement musculaire...) est également assurée par Benjamin GOUGEON le mardi soir de 20h30 à 21h30.

Pour tous renseignements : **Olivier**, le président du club : 06 29 61 20 25



## Jeune Garde Tennis de Table



L'Effectif du club de tennis de table, pour la saison 2019-2020, était de 15 licenciés. Au cours de la première partie de saison (septembre à décembre), 2 équipes sont engagées en Championnat départemental à 6 joueurs, une en D3 et une en D4. L'équipe D3 terminera deuxième, quant à l'équipe D4, pour sa première saison, terminera honorablement à la septième place. Deux équipes sont engagées en Coupe de la Mayenne et passeront chacune 2 tours.

Elles sont également engagées en Coupe Davis et en Coupe de double. Mais, ces deux épreuves, étant organisées sur 2019-2020, seront arrêtées le 17 Mars.

La deuxième partie du championnat a débuté fin Janvier, sous de nouvelles couleurs offertes par les **Ets JOVAL**.

Malheureusement, elle n'a pas pu se terminer à cause du Coronavirus.

La reprise du championnat 2020-2021 a débuté fin septembre. Nous espérons qu'elle ira à son terme.

17 licenciés se répartissent en 3 équipes : une de 6 joueurs, en D3 et deux de 4 joueurs en D5.

Les matchs ont lieu le vendredi soir et l'entraînement le mardi soir à 20h30 à la salle Jean du Couëdic route de Gorrion.

Pour tous renseignements, contactez : **GUERIN Joël** - Tél port : 06 21 27 15 09 / 02 43 32 00 81

Mail : joliguerin@orange.fr





## Le Vélo Club Gastinais

Le **VELO CLUB GASTINAIS** compte 86 adhérents (67 cyclos dont 15 femmes et 19 vététistes) pour 2020.

Lors de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2020, 4 membres sont réélus : **Mr Fougeray André- Mr Charlot Patrick- Mr Pele Paul- Mr Guérin Joël**

### **Le Bureau est donc constitué de :**

**M. Huchet Raymond** (Président d'Honneur)

**M. Perrier Alain** (Vice- président en charge cyclos)

**M. Legros Gilbert** (Trésorier en charge VCG)

**M. Brard Laurent** (Secrétaire),

**M. Guérin Joël** (Président)

**M. Aubry Mickaël** (Vice-président en charge VTT)

**M. Fougeray André** (Trésorier en charge Endurathlon )

**M. Lecourt Daniel** (Responsable matériel)

Les sorties cyclos se font tous les mardis et samedis après-midi à 14h, de mai à septembre et à 13h30 d'octobre à avril. Le rendez-vous se fait place des Tilleuls. 3 groupes sont constitués pour environ 50 km, 60 km, 70 km.

Les vététistes se retrouvent le mercredi soir à 18h30 pour une sortie sur les circuits dyonisiens et alentours. Ils participent régulièrement à des sorties du tour de la Mayenne et en Ille et Villaine le week-end.

Malheureusement, toutes les activités en dehors des sorties hebdomadaires ont été annulées suite à la Covid 19.

### **Il était prévu :**

Sortie Voie Verte à St Hilaire du Harcouët le 25 Avril,

Sortie pique-nique à L'étang de La Rincerie à Ballots le 28 Juin,

Le 4ème **Endurathlon** le 18 et 19 Juillet,

Un week-end cyclos et vététistes à Clécy en Suisse Normande le 05 -06 Septembre

La soirée familiale le 24 Octobre.

Ces activités seront donc reportées en 2021 si la conjoncture le permet.

**Joël Guérin** et toute l'équipe du **vélo club Gastinais** remercient tous les adhérents et adhérentes pour leurs participations nombreuses aux sorties cyclos et VTT organisées par le club. La porte est grande ouverte pour tous nouveaux adhérents ou adhérentes.

L'Assemblée Générale du **Vélo Club Gastinais** 2020 aura lieu le vendredi 08 Janvier 2021 petite salle de la salle Georges Chrétien si la situation sanitaire le permet.

Contact : **Joël Guérin** - Tel : 06 21 27 15 09 / 02 43 32 00 81 - Mail : joliguerin@orange.fr



**De gauche à droite 1er rang : Huchet Raymond - Lecourt Daniel - Guerin Joël - Charlot Patrick - Boittin Eric.  
2ème rang : Hatte Christian - Betton Rémy - Pellé Paul - Péan Joël - Perrier Alain - Brard Laurent -  
Absent sur la photo : Fougeray André - Legros Gilbert - Aubry Mickaël**



## Endurathlon

La crise sanitaire traversée depuis ces derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19 ne nous a pas permis d'organiser la **4ème édition de l'Endurathlon**.

Lorsque nous avons annoncé notre décision d'annuler à tous les acteurs de **l'Endurathlon**, ceux-ci ont manifesté leur compréhension et des encouragements à poursuivre. Nous renouvelons donc nos remerciements à tous les compétiteurs, les bénévoles, les partenaires et les prestataires pour leur confiance. L'équipe organisatrice a souhaité poursuivre des actions à mener en relation avec la pratique du sport et d'idées pouvant nous faciliter la vie dans notre organisation. Nous avons donc continué à échanger entre nous très souvent en visioconférence.

C'est ainsi que nous avons organisé une soirée pour les amoureux du running, au cinéma le Majestic à Ernée avec, comme support, un film documentaire intitulé « **Free to Run** ». Le réalisateur, **Pierre Morath**, nous a fait revivre la fabuleuse épopée du running depuis ses origines quand la course à pied n'était qu'une activité pour une poignée d'excentriques et déconseillée aux femmes, jusqu'à aujourd'hui où les marathoniens se comptent par millions.

Des échanges ont eu lieu à l'issue de la projection sur nos expériences de pratique du sport, sur le plaisir que l'on peut éprouver en en faisant ainsi que ses bienfaits.

Nous encourageons toute personne à faire du sport en suivant les règles sanitaires car c'est bon pour la santé.

Cette année, les compétiteurs ont été limités en compétition et seront enchantés de repartir. Aussi, nous nous projetons maintenant dans l'organisation de la prochaine édition qui se déroulera le **17 et 18 juillet 2021**.

Nous croyons fortement dans des jours meilleurs et espérons surtout vous retrouver pour cette nouvelle édition 2021.



## L'ADASSC

### **Association Dionysienne d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles**

Notre association organise trois types d'Actions : Sociales, Sportives et Culturelles.

Durant l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 7 janvier, les objectifs de l'année 2020 avaient été fixés :

- Séjours ski à La Rosière en février
- Loto, le vendredi 10 avril
- Participations **au Foin De La Rue et à l'Endurathlon**
- Vote des membres du bureau, validation du budget et de l'orientation de l'association
- Bilans moral (activités 2019) et financier : changement de minibus pour un Trafic rallongé OPEL VIVARO de 9 places, récent (il suffit d'adhérer pour l'emprunter, réservation au 06 67 48 71 21)



Malheureusement, dans le contexte de la situation sanitaire actuelle, compte-tenu des mesures relatives aux rassemblements de public pour éviter la propagation du virus, de nombreuses actions n'ont pas pu avoir lieu en 2020 :

- De nombreux déplacements vers la montagne ont été annulés, ce qui nous a portés à lancer une souscription volontaire auprès de nos adhérents, nous permettant de récolter près de 700 € -MERCI aux généreux Donateurs. D'ailleurs, cette cagnotte ne sera refermée qu'en fin d'année...
- Notre Loto annuel en avril
- L'Aide au Secours à Personnes habituellement dispensé **au Foin De La Rue et à l'Endurathlon**. Seuls les séjours ski à La Rosière ont pu se dérouler pour 72 personnes adhérentes à **l'ADASSC**.

Pour le séjour ski de février 2021, le Conseil d'Administration de **l'ADASSC** s'est réuni mi-octobre, dans le contexte des mesures sanitaires actuelles, pour réfléchir aux protocoles sanitaires à envisager lors des transports, dans les lieux d'hébergement, sur les pistes (remontées mécaniques), l'organisation des repas...

Le Conseil d'Administration a aussi envisagé les mesures à prendre si des cas Covid se déclaraient parmi les participants, que ce soit avant le départ, pendant le séjour, ainsi qu'en cas de contamination sur la station de personnes extérieures au groupe.

La station La Rosière, les résidences Le Panoramic et Le Tyrol ont prévu des conditions de remboursement et /ou d'annulation en cas de Covid.

Loto : prévu le 16 avril 2021, le Conseil d'Administration a étudié différentes solutions. Sa tenue dépendra des autorisations sanitaires.

*L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 7 janvier 2021.*

Rappel des tarifs d'adhésion : Individuelle : 10 € - Groupe : 30 € et Association : 40 € pour l'année civile

Pour tout renseignement concernant l'ADASSC et ses actions, vous pouvez contacter :

- **Luc Dessandier** 06 67 48 71 21
- **Jean-Luc Leterrier** 06 78 62 22 55
- E-mail : [adassc@free.fr](mailto:adassc@free.fr)

Remerciements à la commune pour son soutien, ainsi qu'à nos partenaires : **le Lycée Rochefeuille, les Etablissements Deschamps et le Garage Laurent (ex-Boulangier)** et nos généreux donateurs notamment **les amis d'Angers**.



## Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'**amicale des sapeurs-pompiers** est une association qui permet de lier l'opérationnel à la convivialité. Ce sont des moments de rassemblement entre les différents centres de secours de la Mayenne au travers des événements sportifs internes, des cérémonies..., de partage entre les pompiers actifs, retraités et bénévoles, des festivités (le repas traditionnel poulets/jambons-frites) et d'entraide solidaire en apportant des dons aux œuvres des pupilles.

Nous tenons à remercier les Dyonisiens et Dyonisiennes pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé lors de nos tournées de calendriers.

Grâce à votre soutien et votre générosité, nous pouvons améliorer les conditions physiques et opérationnelles des sapeurs-pompiers au sein de la caserne via les achats de matériels, les assurances individuelles et l'adhésion à l'union départementale de la Mayenne.

Nous remercions également le volontarisme et l'investissement du **lieutenant honoraire Didier GOURDET** et du **caporal-chef Éric LEBLANC** pour leurs 37 ans d'engagement au sein du **centre de secours de Saint Denis de Gastines**.

Après une année particulière lié au covid 19, nous espérons vous retrouver le samedi 26 juin 2021 pour notre traditionnel poulets/jambons frites.



### **Composition du bureau de l'amicale :**

- Président : **Anthony COULANGE**
- Vice présidente : **Pamela TIMON**
- Trésorier: **Olivier HAMEAU**
- Trésorier adjoint : **Mélanie DELANGLE**
- Secrétaire : **Coraline GRANGER**
- Secrétaire adjoint : **Ludovic FORET**
- Commission sport : **Sandra BEDOUET**
- Commission retraités : **Bernard MOQUET, Marcel MERIENNE**
- Commission animation : **Alexandre BOISSEAU, Florian LEGROS.**



## ADMR

### Recherche de bénévoles

La présidente de l'association depuis Juin 2007, les bénévoles de l'association et moi-même encadrons et accompagnons les 6 aides à domicile de **l'ADMR de St Denis de Gastines** qui interviennent quotidiennement auprès des dyonisiens. Entretien du cadre de vie, gardes d'enfants, aide à la personne auprès des seniors et des personnes en situation de handicap sont les missions qui leur sont confiées. En 2019, 60 personnes âgées de la commune ont été accompagnées par nos professionnelles. Elles ont ainsi contribué à leur maintien à domicile.

Notre association assure également sur la commune, le portage de repas auprès de personnes dépendantes. Ce service est assuré du lundi au vendredi par 18 équipes de 2 bénévoles. En 2019, ces derniers ont livré 2780 repas confectionnés par l'**EHPAD**.

Enfin, notre association dispose d'un service petits travaux de bricolage et de jardinage qui couvre le nord-ouest du département. Ce service est géré par deux bénévoles qui encadrent un jardinier. Il s'adresse à tout public et essentiellement aux personnes âgées ou en situation de handicap qui ne sont plus en capacité d'entretenir leurs espaces extérieurs.

Notre association fonctionne grâce à notre engagement en tant que bénévoles et aux valeurs qui nous animent : universalité, proximité, respect de la personne et citoyenneté. Les missions qui nous sont confiées sont variées et adaptées au temps que nous avons à offrir. Nous sommes notamment chargés de la mise en place des dossiers, du suivi de la satisfaction des personnes aidées, du recrutement, de l'encadrement du personnel et du portage des repas. Nous profitons cette année de la diffusion du bulletin municipal pour lancer un appel à tous les dyonisiens qui souhaiteraient rejoindre notre équipe de bénévoles.

**Contact :** Si vous êtes intéressé(e), merci de me contacter, ou contacter les bénévoles de notre association, ou le secrétariat au 02 43 04 75 34.

**Marie-Françoise Mareau**, Présidente de l'association ADMR



ACCOMPAGNEMENT  
HANDICAP

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
ET SOINS  
pour  
SÉNIORS

L'ADMR,  
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.

50% réduction des charges de copropriété

SI  
services à la personne

Charte nationale  
qualité

02 43 04 75 34 Stgastines.admr53@orange.fr www.admr53.fr



## La Gaule Gastinaise

### Loisirs Pêche : site « Aux Fleurs de l'Eau » (route de Chatillon)

Suite aux ennuis avec la retenue, le plan d'eau du site « **Aux Fleurs de l'Eau** » a été remis en eau courant mars. Le rempoissonnement a donc eu lieu avec un mois de retard. L'ouverture de la saison ne s'est faite qu'au début du mois de mai à l'issue du confinement. Chaque vendredi (jour hebdomadaire de fermeture prévu pour l'alevinage), nous avons déversé des truites. Mi-juillet, l'eau étant devenue trop chaude, nous avons été contraints d'arrêter de mettre des truites. L'empoissonnement hebdomadaire n'a pu reprendre qu'au 15 septembre.

#### **La date de fermeture du plan d'eau a lieu le dernier week-end**

Pour rappel, plusieurs commerces de la commune vendent les cartes de pêche pour ce plan d'eau, à savoir : la Boulangerie **Passard**, le **Bar du Centre**, le Restaurant "**Les Petits Plats du Four**" et le **Coccimarket**.

A noter dans vos agendas : concours de pêche lundi 24 mai 2021 (site Aux Fleurs de l'Eau)

### **AAPPMA – la Gaule Gastinaise**

La Gaule Gastinaise fait partie de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) qui regroupe les communes de Saint-Denis-de-Gastines, Carelles et Vautorte.



- Ecole de pêche : plan d'eau du Bourg (route d'Ernée) L'école de pêche ouvre habituellement le 2ème mercredi du mois de mars pour l'inscription des enfants. Cinq jeunes s'y sont inscrits. Malheureusement, la crise sanitaire nous a contraints à suspendre les rassemblements.

#### **• Assemblée générale**

Comme chaque année, l'Assemblée Générale s'est déroulée fin janvier 2020. Cette assemblée fut l'occasion pour nous de présenter non seulement le bilan financier positif pour l'année 2019, mais aussi d'aborder des projets pour 2020, à savoir :

- o Le déversement de 2000 truitelles dans les ruisseaux : *réalisé*
- o 3 alevinages : le 28 février (310 Kg), le 27 mars (261 Kg) et le 24 avril (240Kg) sur les communes de St Denis-de-Gastines, Carelles et Vautorte : deux de réalisés
- o Installation d'un nouveau dépôt de permis de pêche au restaurant "Le Bretagne" à Vautorte : *réalisé*



Ces objectifs n'ont pas pu être menés à terme en raison de la crise sanitaire. Le déversement des truitelles et le premier alevinage ont bien eu lieu fin février. Le second alevinage a dû être décalé en mai. Enfin, le 3ème alevinage n'a pas pu être effectué compte tenu de la température et du manque d'eau dans les ruisseaux.

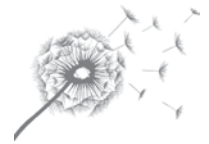
En mars, la pêche a été interrompue 3 mois en raison de la crise sanitaire. L'Assemblée générale électorale n'a pas eu lieu en 2020. Elle est reportée à décembre 2021. **L'AAPPMA** est en recherche de bénévoles.

#### **• Calendrier**

- o Fête de la Pêche, samedi 5 juin à St Denis de Gastines, plan d'eau du Bourg (rue d'Ernée),
- o Concours de belote vendredi 26 mars à Vautorte et vendredi 19 novembre 2021 à Carelles,
- o Prochaine Assemblée Générale électorale



# État Civil



41 décès  
dont 28 à l'EHPAD

## Naissances



<b>MONCEAU Axel</b> Le Chêne	14 janvier
<b>BULLENGER Mathéo</b> 6 impasse du Gué	7 février
<b>NEVEU Aria</b> La Chaignardière	1 <sup>er</sup> mars
<b>LEPÉCULIER Tessa</b> 2 rue de la Ferté	23 mars
<b>GRASMENIL Gwenaël</b> 16 rue des Roses	18 avril
<b>CHARTIER Léonie</b> 2 rue des Plantes	28 avril
<b>GUILLAUME Anatole</b> La Richardière	24 juin
<b>LEBLANC Faustine</b> Le Réveil	28 juin
<b>HYVERT Lina</b> Les Remmeries	2 juillet
<b>BRARD Charly</b> 7 rue de la Fontaine	5 août
<b>BOITTIN Raphaël</b> La Butte	10 août
<b>DUCLOS Ombeline</b> Blanche Noë	16 août
<b>MÉRIENNE Louise</b> La Cosnuère	18 septembre
<b>MAROLLEAU Martin</b> Route de Gorrion	11 octobre
<b>DESDOITS Jules</b> La Chacourie	9 novembre

## Décès

### 2020

4 janvier	<b>M<sup>r</sup> LHUISSIER Marcel</b>
31 janvier	<b>M<sup>me</sup> BROCHARD née BOUTTIER Angèle</b> M <sup>r</sup> MORICE Philippe, 13 bis rue de Normandie
6 février	<b>M<sup>me</sup> COQUIN née BROCHARD Paulette</b> , 23 rue de la Liberté
7 février	<b>M<sup>me</sup> DEROUET née POUTEAU Maria</b>
12 février	<b>M<sup>me</sup> LEGROS née MOTIN Fernande</b>
8 mars	<b>M<sup>r</sup> FOSETER Ronald</b>
26 mars	<b>M<sup>me</sup> ARNOULT née QUENTIN Thérèse</b> , 15 rue St Georges
1 <sup>er</sup> avril	<b>M<sup>me</sup> FRILEUX née BIGOT Alice</b>
27 avril	<b>M<sup>me</sup> GUESDON Marie</b>
1 <sup>er</sup> mai	<b>M<sup>me</sup> MÉNAGE née GONTIER Denise</b>
5 mai	<b>M<sup>r</sup> MILLET Alexandre</b> , 10 rue de la Liberté
11 mai	<b>M<sup>r</sup> BARBÉ Gustave</b>
15 mai	<b>M<sup>r</sup> JOUSSET Joseph</b>
20 mai	<b>M<sup>me</sup> BECOT née GLORIA Simonne</b>
20 mai	<b>M<sup>me</sup> TROHEL née MANCEAU Agnès</b>
23 mai	<b>M<sup>me</sup> LEGROS née LEBLANC Germaine</b>
24 mai	<b>Mr RICHER Henri</b>
8 juin	<b>M<sup>me</sup> QUINTON née FOUQUÉ Maria</b>
4 juin	<b>M<sup>me</sup> HOUEL née DIVAY Annick</b> , 8 rue des Vergers
23 juin	<b>M<sup>r</sup> DENIAU Elie</b>
23 juin	<b>M<sup>r</sup> LE LABOURIER Michel</b> , 3 rue d'Ernée
29 juin	<b>M<sup>r</sup> PACORY Eugène</b>
30 juin	<b>M<sup>r</sup> PAVIS Arthur</b> , 2 place de l'Église
1 <sup>er</sup> juillet	<b>M<sup>me</sup> JARDIN née BRAULT Monique</b>
23 juillet	<b>M<sup>r</sup> FREARD Roger</b>
24 juillet	<b>M<sup>r</sup> QUINTON Pierre</b>
5 août	<b>M<sup>r</sup> FOUGERAY André</b> , Mégaudon
8 août	<b>M<sup>me</sup> GEOFFROY née SCHEMBERG Marie-Louise</b>
7 octobre	<b>M<sup>r</sup> LEFEUVRE Bernard</b> , 6 Impasse des Messanges
24 octobre	<b>M<sup>me</sup> HALET née DUFEU Paulette</b>
27 octobre	<b>M<sup>me</sup> BAGUELIN née COUASON Marie-Josèphe</b>
29 octobre	<b>M<sup>me</sup> BOURGOIN née PAILLARD Reine</b>
4 novembre	<b>M<sup>r</sup> BECOT Henri</b>
14 novembre	<b>M<sup>r</sup> GOURDELIER Gérard</b> , la Chogonnière
27 novembre	<b>M<sup>me</sup> COQUIN née LOCRET Marie</b>
7 décembre	<b>M<sup>r</sup> BAHIER Bernard</b> , 11 rue de la Gare
11 décembre	<b>M<sup>me</sup> ROUSSEAU née LEBLANC Madeleine</b>
15 décembre	<b>M<sup>me</sup> SINANT née BOITTIN Colette</b>

## Mariages



8 août :

**GUÈDE Alain et Cyrielle VANDJI**,  
17 Rue des Vergers

17 octobre :

**YVART Claude et Jacqueline BEAUFOUR**,  
1 Rue des Roses

## Décès

### 2019

16 décembre  
24 décembre

**M<sup>r</sup> BETTON Georges**  
**M<sup>r</sup> BRIERE Henri**



## Épidémies et pandémies au cours des siècles

Les épidémies n'ont pas attendu la mondialisation ni la crise du coronavirus pour s'étendre à l'ensemble du globe. Dès l'Antiquité, les maladies ont décimé des populations entières en l'espace de quelques mois voire quelques jours, déclenchant la terreur des habitants face à un mal inconnu.

La pandémie se caractérise par une propagation rapide de la maladie et un taux de mortalité élevé. Transmises par des virus ou des bactéries inconnus à leur époque, ces pandémies ont tué des millions de personnes et marqué l'histoire de l'humanité.

### Les épidémies dans le monde

#### La peste d'Athènes (-430 à -426 avant J.C)



Pericles donnant l'oraison funèbre / Philipp von Foltz © Wikipedia

Première pandémie documentée de l'histoire, la peste d'Athènes est en réalité probablement due à une fièvre typhoïde. Décrite par l'historien Thucydide, lui-même touché par cette affection, la maladie se manifeste par des fièvres intenses, des diarrhées, des rougeurs et des convulsions. Venue d'Éthiopie, elle frappe ensuite l'Égypte et la Libye, puis arrive à Athènes au moment du siège de la ville de Sparte, lors de la guerre du Péloponnèse. On estime qu'un tiers de la ville, soit 200 000 habitants, vont périr lors de cette épidémie qui marquera le début du déclin d'Athènes.

#### La peste noire (1347-1352)

Après avoir sévi en Chine, la pandémie de peste noire arrive en 1346 en Asie centrale, parmi les troupes mongoles assiégeant le port de Caffa, tenu par des marchands génois, sur la mer Noire. La maladie, se manifestant par d'horribles bubons (ganglions), se propage ensuite à l'Afrique du Nord puis à l'Italie et à la France, où elle arrive par le port de Marseille via des navires génois. On estime que cette épidémie, aussi surnommée «la grande peste», a fait entre 25 et 40 millions de morts en Europe, soit entre un tiers et la moitié de sa population de l'époque.



L'évolution de la peste noire en Europe





## Épidémies et pandémies au cours des siècles

### Le choléra (1826-1832)



Endémique depuis plusieurs siècles dans le delta du Gange en Inde, le choléra gagne la Russie en 1830, puis la Pologne et Berlin. Il débarque en France en mars 1832 via le port de Calais, puis arrive à Paris. Se manifestant par des diarrhées brutales et des vomissements, le choléra (dont on ne connaît alors pas la cause, la bactérie *Vibrio cholerae*) entraîne une déshydratation rapide, aboutissant parfois à la mort en quelques heures. L'épidémie causera près de 100 000 morts en moins de six mois en France, dont 20 000 à Paris. Elle va ensuite gagner le Québec via les immigrants irlandais, où elle fera également des ravages.

### La grippe espagnole (1918-1919)

Causée par un virus de type A H1N1 particulièrement virulent, la grippe espagnole est en réalité d'origine asiatique. Elle arrive ensuite aux États-Unis, puis traverse l'Atlantique par les soldats venus aider la France. Si elle est qualifiée de grippe espagnole, c'est parce que ce pays, non soumis à la censure et à la guerre, fait état des premières nouvelles alarmantes. Lorsqu'elle s'éteint, en avril 1919, le bilan est effroyable. La grippe espagnole a tué 20 à 30 millions de personnes en Europe et jusqu'à 50 millions à l'échelle mondiale, n'épargnant pratiquement aucune région du globe. On estime qu'un tiers de la population mondiale a été infecté.

#### Mortelle armistice

C'est un paradoxe, mais la paix a réellement eu un rôle d'accélérateur de la pandémie. L'armistice, signé le 11 novembre 1918, redonne de la vigueur à la propagation du virus : la célébration de la victoire entraîne presque automatiquement la réouverture des lieux publics.



### La grippe asiatique (1956-1957)

Liée au virus influenza H2N2, la grippe de 1956 est la deuxième pandémie grippale la plus mortelle après celle de 1918. Elle causera deux à trois millions de morts dans le monde, dont 100 000 dans l'Hexagone, soit 20 fois plus qu'une grippe saisonnière classique. Parti de Chine (d'où son nom), le virus gagne Hong Kong, Singapour et Bornéo, puis l'Australie et l'Amérique du Nord, avant de frapper l'Europe et l'Afrique. Il va muter quelques années plus tard en H3N2 pour provoquer une nouvelle pandémie en 1968-1969, surnommée « grippe de Hong-Kong ». Cette dernière marquera les débuts des premiers vaccins antigrippaux efficaces.

### Le sida (1981-aujourd'hui)

Originaire de Kinshasa (République démocratique du Congo), le virus du sida apparaît au grand jour en 1981, lorsque l'agence épidémiologique d'Atlanta, aux États-Unis, alerte sur des cas inhabituels de pneumocystose (une pneumonie rare présente chez les patients immunodéprimés). Le VIH n'est identifié que deux ans plus tard, en 1983, par une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur dirigée par Luc Montagnier. Au plus fort de l'épidémie, dans les années 2000, deux millions de personnes succombent chaque année au virus. 36,9 millions de patients vivent aujourd'hui avec le VIH, mais les traitements antirétroviraux ont permis de réduire considérablement la mortalité.



### Les épidémies, Famines

En 1706-1707, une épidémie de dysenterie provoque d'importantes surmortalités notamment dans le Maine, en Anjou et dans le Haut-Poitou. Globalement, dans certaines régions, la surmortalité constatée dans les années 1707 et 1708 résulte d'un contexte épidémique qui se poursuit jusqu'en 1715.

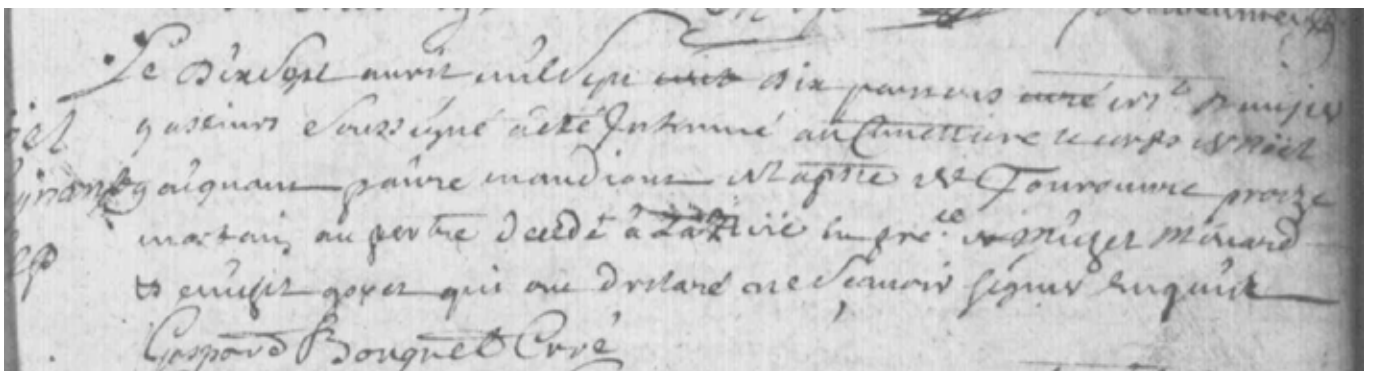
### Les grandes dysenteries du XVIIIème siècle :

Les grandes dysenteries de 1705, 1706 et 1707 sont attribuées à des étés très chauds. Le 30 juillet 1705, il fait 39,5° à l'ombre en Anjou. Il fait chaud, le blé est magnifique, le pain n'est pas cher, les gens pourraient être heureux, mais ils ne le sont pas car la sécheresse, tarissant les puits, a certainement contribué elle aussi à la diffusion de la maladie dont les premiers cas se manifestent dès le mois de juin. De là, le mal très contagieux se répand dans la plupart des paroisses voisines du canton. Sur ces trois années, sur une population de 20 millions de Français, il y a 414 000 morts supplémentaires, soit 135 000 ou 140 000 de plus par an. Les départements actuels les plus affectés sont le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Vienne.

### A Saint Denis de Gastines (1707-1713)

En septembre 1707, un grand nombre décès augmente sur la paroisse de **Saint Denis de Gastines**, plus d'une trentaine sur le mois. Curieusement, l'hiver de 1708 fut très doux puisqu'on relevait à Paris en plein décembre 10°C ! La dysenterie fait de nombreux décès durant cette période, accompagnée d'hivers rigoureux. L'hiver 1709 est particulièrement froid avec des températures atteignant -20 degrés, et la famine fait rage, même dans nos campagnes. Les cultures de blé sont anéanties par le froid, et peu de récolte l'été, avec des températures caniculaires. Au total, pour les deux années (1708-1709), on enregistre en France 2 141 000 décès contre 1 330 800 naissances, soit une perte de 810 000 personnes, 3,5 % de la population. De fait, au 1er janvier 1709, le Royaume comptait 22 643 200 habitants. Il n'en compte plus que 21 800 000 au 1er janvier 1811. De nombreuses familles et paysans fuient la famine du Poitou à l'Anjou. En 1709-1710 dans les registres paroissiaux, on remarque une multiplication par deux à trois du nombre des décès. En moyenne, à la période du dernier tiers du 17ème siècle, on estime en moyenne à 110 naissances sur la paroisse de **Saint Denis de Gastines**, et 125 décès par an. En 1670 à **Saint Denis de Gastines** : 111 naissances, 29 mariages et 128 décès. La population est estimée à plus de 2250 paroissiens.

### Le 17 avril 1710 - Décès d'un pauvre mendiant (Noël Gaignant)



### décédé au lieu-dit la Rüe venue de Mortagne sur Perche

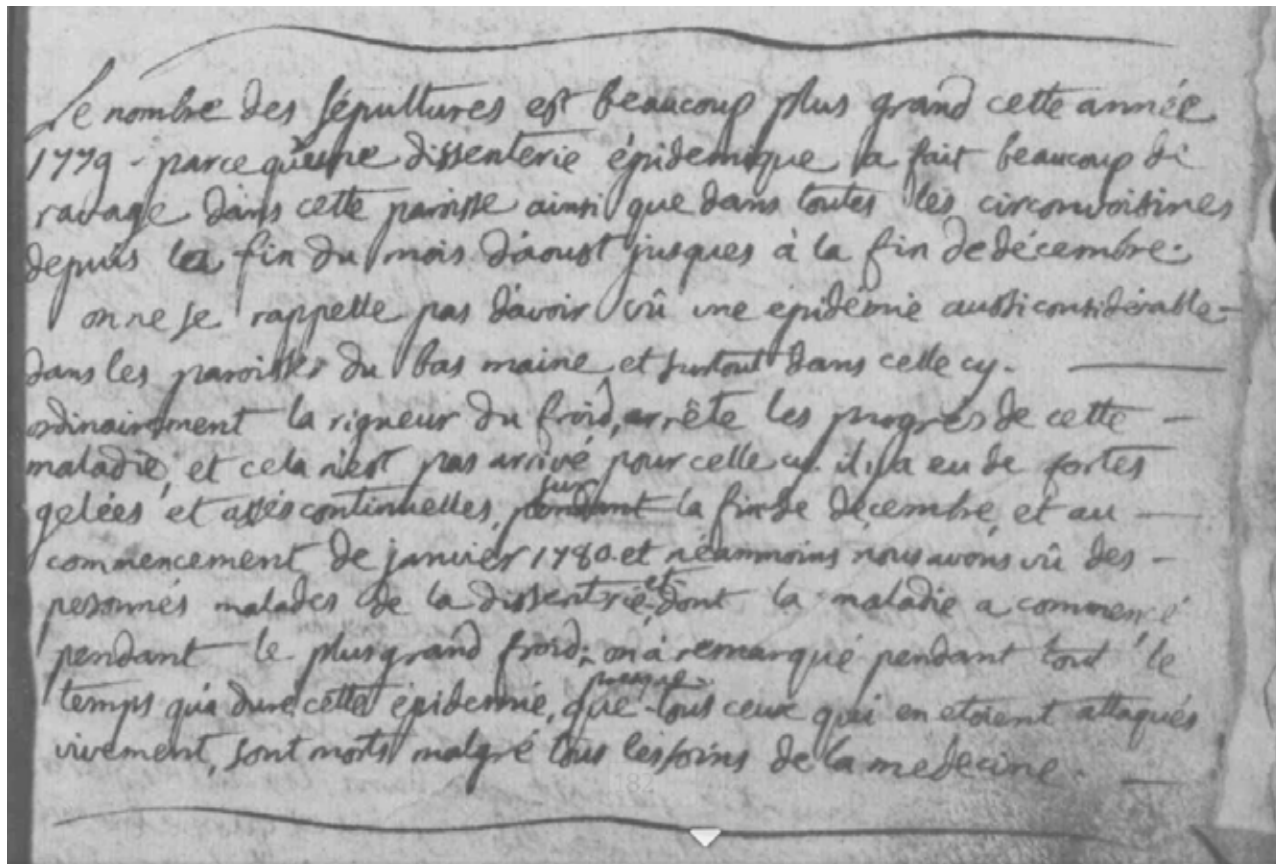
**Transcription :** «Le Dix Sept avril mil sept cent Dix par nous curé en st denis de gastines, Soussigné a été Inhumé au Cimetière le corps de Noël gaignant paüvre mendiant natif de Taurinière <sup>(1)</sup> proche de Mortain au perche<sup>(2)</sup> décédé à la Rüe en présence<sup>(3)</sup> de Michel Ménard et de Michel Goyet qui ont déclaré ne Savoir signer ...»  
«Gaspard Bouquet Curé»

<sup>(1)</sup> lieu identifié, subsiste un doute - <sup>(2)</sup> Erreur du curé correspond à Mortagne au Perche - <sup>(3)</sup> en pré<sup>ce</sup> = en présence



## Deuxième vague de dysenterie

Entre 1778-1780 à Saint Denis de Gastines



Note sur le registre de Saint Denis de Gastines fin 1779

A la période de la révolution française, la population Dyonisienne est estimée à 3000 habitants.

Sources : [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com)

Archives départementales de la Mayenne : [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr)

Wikipédia [www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com)

**En 2021, nous célébrerons les 150 ans de l'armistice de la Guerre Franco-Prussienne de 1870-1871.** Si vous disposez de documents locaux de cet évènement, merci de contacter la mairie.



**Site Internet Histoire et Patrimoine Local :**

[www.genealogie-dyonisienne.fr](http://www.genealogie-dyonisienne.fr)

Articles des bulletins communaux depuis 1984

- Histoire de la commune
- Patrimoine de la commune
- Généalogie

....



## Déchetterie 2021



Ouverte tous les lundis  
de 16 h 30 à 17 h 30

### JANVIER

Vendredi 22  
De 15h à 16h30  
Samedi 23  
De 15h à 17h

### FÉVRIER

Vendredi 26  
De 15h à 16h30  
Samedi 27  
De 15h à 17h

### MARS

Vendredi 26  
De 15h à 16h30  
Samedi 27  
De 15h à 17h

### AVRIL

Ouverte tous les  
samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 23  
De 15h à 16h30  
Samedi 24  
De 15h à 17h

Fermée le lundi 5 avril

### MAI

Ouverte tous les  
samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 21  
Samedi 22  
De 15h à 17h

Fermée les samedis 1, 8, le lundi 24 mai

### JUIN

Ouverte tous les  
samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 25  
Samedi 26  
De 15h à 17h

### JUILLET

Ouverte tous  
les samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 23  
Samedi 24  
De 15h à 17h

Fermée le samedi 3 juillet

### AOÛT

Ouverte tous  
les samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 27  
Samedi 28  
De 15h à 17h

### SEPTEMBRE

Ouverte tous  
les samedis  
de 11h à 12h

Vendredi 24  
Samedi 25  
De 15h à 17h

### OCTOBRE

Vendredi 22  
Samedi 23  
De 15h à 17h

### NOVEMBRE

Vendredi 26  
Samedi 27  
De 15h à 17h

Fermée le 1<sup>er</sup> novembre

### DÉCEMBRE

Vendredi 17  
Samedi 18  
De 15h à 17h

# Infos Pratiques des services



## La Mairie

**Mairie - 50 bis Rue de Bretagne**

**Tél :** 02 43 00 52 14

**Mail :** accueil@sddg53.fr

**Horaires :** mardi - mercredi - jeudi et vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30 (16 h30 le vendredi) - Fermée au public **le lundi**



## Agence Postale



**A la mairie** (près de l'entrée) -

**Horaires :** mardi - mercredi - jeudi et vendredi : 16h30 – 18h30

Fermée **le lundi - samedi matin**

## La Bibliothèque



**La bibliothèque** se situe rue de Cheverus

**Contact**

**Tél :** 02 43 30 26 90

**Mail :** bibliotheque@sddg53.fr

**Réservation sur le portail opac**

[https://ernee.c3rb.org/opac\\_net/](https://ernee.c3rb.org/opac_net/)

**Horaires**

Mercredi : 10h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Samedi : 10h00 à 12h30



## Service enfance-jeunesse



**Service enfance Jeunesse** - Rue cheverus

**Tél :** 02 43 32 11 26 – 06 68 16 55 66

**Mail :** service.jeunesse@sddg53.fr

**Garderie**

**Le matin :** de 7h30 à 8h45

**Le soir :** de 16h30 à 18h30 (*étude surveillée à partir du CP*)

**Tél :** 02 43 00 51 44

**Restaurant scolaire**

**Renseignements au :** 02 43 00 58 84



**Comité de relecture du bulletin municipal :** nous tenons à remercier vivement **Églantine BAZEILLE, Mélanie BRANEYRE, Vincent DESSANDIER** et **Gaëlle GENEVAIS** pour leur travail de relecture et d'aide à la rédaction.

**Mise en page graphique du bulletin municipal :** nous tenons à remercier également **Thierry CHRÉTIEN** pour ce travail de mise en forme du bulletin municipal.



## Les Dodos

**Jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021 à 20h, la compagnie Le P'tit Cirk (Lannion), vous présente un spectacle de cirque et d'acrobaties sous un grand chapiteau monté devant la salle Georges Chrétien à Saint Denis de Gastines.**



### Présentation du spectacle

Cinq circassiens font renaître les Dodos, ces drôles d'oiseaux disparus parce que trop lourds pour voler et échapper à l'arrivée au XVIIème siècle des Européens sur l'Île Maurice.

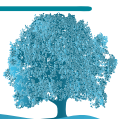
C'est le point de départ de l'histoire : comment faire de sa fragilité une force ? Voltige aérienne, main à main, anneaux chinois, guitares en équilibre... sous leur chapiteau, ils réhaussent les bienfaits de la coexistence, en acrobaties et en musique.

Ils sont animés par un appétit gargantuesque pour la « Savante Connerie » et s'évertuent à faire tomber la tartine du bon côté. Mais face à l'hostilité, ils résistent becs et ongles, se retrouvent et s'organisent. Ils tentent de répondre aux besoins de chacun et au bien-être de tous, avec maladresse mais ne lâchant rien ni personne. L'entraide face à la peur du risque, à la menace du déséquilibre. Ces Dodos-ci, tendres et insolents, s'élancent haut pour le grand frisson de l'utopie !

Danielle Le Pierrès et Christophe Lelarge, passés par le Cirque Plume, le Cirque du Soleil, Archaos et Les Arts Sauts (Mazette !) créent leur P'tit Cirk et y défendent des valeurs essentielles de groupe, de cohérence et de fraternité. Et c'est peut-être avant tout cela, ce que raconte le cirque contemporain (et nous avec eux) : pouvoir se fier à l'autre, se reposer sur lui, se jeter. Et en rire à la fin.

**Réservation au 02.43.05.98.80  
(Communauté de communes de l'Ernée)**

**Tarifs : 12,50€ / abo 9€ / 7,50€  
Durée 1h25  
Tout public à partir de 6 ans**



## JANVIER

Samedi 30 Répar'Café - Salle des Sports (Ancienne)

## FEVRIER

Jeudi 4 Assemblée Générale - Générations Mouvement

Dimanche 7 Théâtre judo

Samedi 20 Soirée familiale - Société de Chasse

Lundi 22 Concours de belote - Générations Mouvement

## MARS

Dimanche 1er Repas CCAS

Samedi 13 Soirée familiale – Football Basket

Samedi 20 Concert de l'Harmonie

Samedi 27 Soirée familiale – Amicale Gastinaise

## AVRIL

Jeudi 1 Repas – Générations Mouvement

Samedi 10 Soirée familiale - Judo

Vendredi 16 Loto - ADASSC

Jeudi 22 Spectacle 3'E - Les Dodos  
vendredi 23

## MAI

Dimanche 9 Après-midi dansant – Générations Mouvement

Lundi 24 Concours de pêche

## JUIN

Mercredi 2 Buffet - Générations Mouvement

Samedi 5 Fête de la pêche - Gaule Gastinaise

Dimanche 13 Fête de l'école Jeanne d'Arc / St Joseph

Samedi 19 Musique en Fête - Communauté de communes de l'Ernée

Dimanche 20 Vide-grenier - Amicale Gastinaise

Lundi 21 Pétanque - Générations Mouvement

Samedi 26 Repas Poulets/Frites - Sapeurs-Pompiers

## JUILLET

Vendredi 2 Festival - Au Foin de la Rue  
Samedi 3

Samedi 17 Endurathlon - Vélo Club Gastinais  
Dimanche 18

## AOUT

Dimanche 15 Fête de la moisson - Harmonie

Lundi 23 Concours Belote – Génération Mouvement

## SEPTEMBRE

Dimanche 12 Fête communale – Comité des fêtes

Samedi 25 Concours de pétanque – Amicale Gastinaise

Samedi 25 Assemblée Générale - Au Foin De La Rue

## OCTOBRE

Dimanche 3 Après-midi dansant – Génération Mouvement

Jeudi 7 Repas - Générations Mouvement

Samedi 16 Soirée familiale - Harmonie

Samedi 23 Soirée Familiale - Vélo Club

## NOVEMBRE

Samedi 20 Concert Ste Cécile - Harmonie

Lundi 22 Concours Belote – Générations Mouvement

Dimanche 28 Loto OGE

## DECEMBRE

Samedi 4 Repas Ste Barbe - Sapeurs-Pompiers

Samedi 18 Bal des Jeunes - Dyonisos



**Mairie** - 50 bis Rue de Bretagne

53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14

*E-mail : [accueil@sddg53.fr](mailto:accueil@sddg53.fr)*

**[www.st-denis-de-gastines.fr](http://www.st-denis-de-gastines.fr)**



**SAINT DENIS DE GASTINES**



**LA MAYENNE**



**Plan d'eau du bourg**